



LE RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC

Un partenaire gagnant
pour la jeunesse

Mémoire du RCJEQ

*Dans le cadre du renouvellement de la Politique jeunesse
du gouvernement du Québec*

t in f

Coordination

Alexandre Soulières, Directeur général

Rédaction

Olivier Doyle, Marie-Soleil Trottier-Santerre, Marie-Andrée Vézina, Elise Violletti.

Correction et révision

Gilles Levasseur

Design graphique

Samuel Bonnefont

Nous aimerions remercier Valeria Logioio, du RCJEQ, pour son précieux soutien.

Un grand merci également à Monique Sauvé, présidente du RCJEQ, ainsi qu'au conseil d'administration du RCJEQ : Serge Duclos du CJE Charlebourg-Chauveau, vice-président, Marc Grignon du CJE St-Laurent, trésorier, Karine Pérusse du CJE Haut-St-Maurice, secrétaire, Josée Beaulé du CJE Témiscamingue, Huguette Charest du CJE Lotbinière, Mario Côté du CJE Capitale-Nationale, Isabelle Coulombe du CJE Roberval et Martine Roy du CJE Iberville-St-Jean, administrateurs.

Mémoire déposé dans le cadre du renouvellement de la Politique jeunesse du gouvernement du Québec.

Août 2015

ISBN 978-2-9814204-5-9 (br.)

ISBN 978-2-9814204-6-6 (PDF)

SOMMAIRE

●	INTRODUCTION	5
●	AXE I	16
●	AXE II	26
●	AXE III	50
●	AXE IV	68
●	CONCLUSION	81
●	RECOMMANDATIONS	82
●	BIBLIOGRAPHIE	89

INTRODUCTION

Le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) est très enthousiaste de participer au processus de consultation mis en place par le gouvernement du Québec pour le renouvellement de la politique jeunesse québécoise. Le RCJEQ est heureux de constater que le processus de consultation proposé par le Secrétariat à la jeunesse a tenu compte des préoccupations émises par le RCJEQ lors de la consultation précédente, ce qui permettra des échanges publics équitables et positifs pour l'avenir des jeunes du Québec.

Le présent mémoire s'appuie sur une diversité de pratiques et projets qui tient compte des environnements locaux et régionaux.

Tel que proposé dans le document de consultation conçu par le Secrétariat à la jeunesse, le mémoire présenté par le RCJEQ fera état de ses réflexions, issues de consultations avec ses membres, et de propositions en lien avec les quatre axes d'intervention en répondant aux questions présentées.

Toutes les propositions et recommandations du RCJEQ viseront à amener les jeunes à bien vivre les transitions vers l'autonomie personnelle, professionnelle et citoyenne, à démarrer des projets de vie et à s'engager vers le développement de leur communauté.

Nous sommes enthousiastes à l'idée que la prochaine politique de la jeunesse du Québec nous permette, comme organismes dédiés à la jeunesse, de pousser encore plus loin notre pratique d'intervention en nous adaptant au contexte et à l'environnement changeants des jeunes du Québec.

Nous effectuerons à la fois la démonstration que les CJE sont incontournables dans leurs milieux respectifs. Qu'ils sont des carrefours centraux autour desquels gravitent de nombreux partenaires dans des secteurs aussi variés que l'employabilité, l'éducation, la santé, l'entrepreneuriat, l'emploi et le volontariat.

Dans toutes les régions du Québec, les CJE sont des points de repère pour les jeunes, mais aussi pour les acteurs qui nous interpellent. Nous souhaitons demeurer des acteurs jeunesse actifs et ancrés dans leur milieu.

Définition de la jeunesse

Le Secrétariat à la jeunesse définit la jeunesse comme étant les jeunes âgés de 15 à 29 ans, ce que réfutent unilatéralement le RCJÉQ et les CJE. Quoique très heureux d'inclure les jeunes de 15 ans à leur offre de services, les CJE croient qu'il est fondamental de maintenir également l'accès à des services dits « jeunesse » aux jeunes adultes de 30 à 35 ans inclusivement.

Au Québec en 2015, un emploi pour la vie, ça n'existe plus. Les jeunes d'aujourd'hui devront s'adapter à un contexte en mouvance. Les CJE ont à sensibiliser les jeunes à l'importance de la diplomation, de la formation continue¹, de l'apport qu'ils peuvent apporter à leur milieu et au rôle de générateurs d'emplois dans leur communauté et ce, en plus de contribuer à développer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu :

« Le sentiment d'appartenance peut se manifester par une certaine forme d'engagement pour le lieu où l'on habite, pour la collectivité. [...] Cet "engagement" peut aussi bien se faire au travers d'une activité bénévole, d'une activité professionnelle ou juste par la participation aux activités proposées par et sur le territoire.² »

En effet, le RCJÉQ est d'avis que la période de transition vers la vie adulte telle que décrite dans le présent document de consultation est vécue jusqu'à 35 ans par un grand nombre de jeunes, et de façons variables, notamment dues à des situations personnelles assez répandues telles que le décrochage scolaire, un retour aux études tardif, les études supérieures, une réorientation, la parentalité, l'immigration, des problèmes de consommation ou encore des troubles de santé mentale ou physique.

De plus, considérant que l'âge moyen d'entrée à la vie active est de 22 ans³ et que les parcours de vie des jeunes sont variables, selon les CJE, il est nécessaire d'être en mesure d'accompagner équitablement tous les jeunes en transition vers l'autonomie personnelle en tenant compte de leur globalité, et ce, peu importe la particularité de leur parcours.

1. Comité consultatif Jeunes. 2014. *Avis sur la relève des jeunes dans les organisations (attraction, rétention, formation)*. (En ligne) <http://ccjeunes.org/avis-sur-la-releve-des-jeunes-dans-les-organisations--78>. (Page consultée le 16 juillet 2015)

2. Jamet Émilie, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. 2009. *Le rôle du sentiment d'appartenance dans les parcours migratoires des jeunes de petites villes et milieux ruraux au Canada*. (En ligne) <http://uqat.ca/chairedesjardins/medias/uploads/misc/Partie2MemoireJamet.pdf> (Page consultée le 16 juillet 2015)

3. Secrétariat à la jeunesse. 2015. *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse, Document de consultation*. (En ligne) <http://www.saj.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf> (Page consultée le 29 juin 2015)

Ainsi, considérant l'âge moyen d'entrée à la vie active, il faut reconnaître et considérer que la période de transition vers la vie adulte – et tous les défis que cela comporte – puisse s'étendre au moins sur une dizaine d'années de vie pour une grande proportion de jeunes Québécois. Il est aussi réaliste d'envisager que pour les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études et/ou en difficulté, l'accompagnement doit être plus long et plus accru pour en arriver à des résultats durables.

Malgré une amélioration de l'intégration en emploi des jeunes au cours des dernières années, la société québécoise ne peut se permettre un taux de chômage encore trop élevé chez les jeunes, qui atteignait 13 % en juin 2015⁴. L'écart chez les jeunes, les immigrants et les personnes s'identifiant comme minorité visible demande encore qu'on s'y attarde. La précarité de l'emploi et le haut taux de chômage chez ces groupes rendent inévitablement plus difficile et plus longue cette période de transition vers la vie adulte, période à l'intérieur de laquelle les CJE ont comme mandat d'aider et d'accompagner ces jeunes vers l'acquisition de l'autonomie.

Selon Emploi-Québec, il y aura d'ici 2022 environ 1,36 million de postes à combler au Québec en combinant les départs à la retraite et les nouveaux emplois créés. De ce chiffre, l'organisme prévoit que les jeunes représenteront plus de la moitié de la demande de main-d'œuvre. Il sera primordial que les CJE, grâce à leur expertise, accompagnent ces jeunes, notamment les jeunes éloignés du marché du travail, qui seront plus que jamais nécessaires pour relever ces nouveaux défis.

En conséquence, il est important de spécifier que toutes les réflexions et recommandations énoncées dans le mémoire du RCJEQ s'adressent et prennent en compte la clientèle âgée de 16 à 35 ans. Nous recommandons en ce sens que le Secrétariat à la jeunesse définisse la jeunesse de 15 à 35 ans.

4. Statistique Canada. 2015. *Information sur la population active*. (En ligne)
<http://www.statcan.gc.ca/pub/71-001-x/2015006/t008-fra.pdf> (Page consultée le 16 juillet 2015)

Mise en contexte

Rappelons qu'à la suite de la décision unilatérale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les carrefours jeunesse-emploi auparavant financés par subvention à la mission permettant d'accueillir tous les jeunes de 16 à 35 ans sans discrimination, sont maintenant financés par offres de services depuis le 1er avril 2015. Cette désorganisation a créé des situations inéquitables et injustes pour les jeunes des régions où Emploi-Québec décide d'exclure certains types de clientèle dans les CJE. Précisons que ce ne sont pas les CJE qui font le choix d'exclure des jeunes, mais bien Emploi-Québec.

D'une région du Québec à l'autre, un jeune vivant la même réalité n'aura donc pas accès aux services de son Carrefour jeunesse-emploi. Cette situation d'exclusion est inéquitable et ne favorise pas le plein emploi chez les jeunes.

C'est donc avec énergie et conviction que les membres du RCJEQ défendront l'accessibilité à leurs services afin que tous les jeunes du Québec puissent à nouveau bénéficier des services de leur CJE. Parce que nous continuons d'affirmer que selon la mission et les valeurs des CJE, il est primordial d'offrir à tous les jeunes du Québec l'accès à des services qui répondent à leurs besoins en soutenant les CJE dans leur rôle d'acteur jeunesse incontournable pour les jeunes de leur communauté. Chaque jeune mérite d'obtenir l'aide dont il a besoin peu importe son statut socioéconomique. Il faut faire de la place pour chaque jeune. Il faut que chaque jeune trouve sa place. Il faut bâtir pour eux des voies de succès. Le faire à travers des projets, des activités qui ont été inventés pour chacun d'eux.

En avril dernier, le gouvernement du Québec a reconnu l'expertise jeunesse spécifique développée par les équipes des CJE, l'importance du rôle qu'ils exercent dans leurs milieux respectifs ainsi que la qualité des services directs qu'ils offrent aux jeunes de 16 à 35 ans, en souhaitant co-construire une vision commune pour les jeunes. Le RCJEQ est heureux de déposer aujourd'hui, à l'intérieur de ce mémoire, la vision de ses membres pour l'avenir des jeunes du Québec.

En effet, lors de la dernière rencontre des membres du RCJEQ en mai 2015, ceux-ci ont effectué, en assemblée générale annuelle, d'importants travaux de réflexion menant à l'adoption de grandes orientations qui se retrouvent textuellement parmi les recommandations émises par le RCJEQ.

Les carrefours jeunesse-emploi : incontournables, à l'écoute des besoins des jeunes de leur milieu.

Les CJE sont des organismes communautaires ayant comme mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique, en facilitant leur cheminement vers l'emploi, vers un retour aux études, un rétablissement personnel ou dans le démarrage d'une petite entreprise.

Les services et activités visent l'amélioration des conditions de vie générales des jeunes en tenant compte de leur globalité. C'est-à-dire que chaque sphère de la vie du jeune est prise en compte et que celui-ci est amené à se fixer des objectifs autant professionnels que personnels. C'est d'ailleurs cette particularité qui fait le succès de l'intervention des CJE auprès des jeunes depuis plus de 15 ans.

Les CJE ont aussi développé l'approche par apprentissage concret aussi appelé « Learning by doing ». En effet, les CJE favorisent ce type d'apprentissage qui s'adresse aux jeunes qui sont éloignés du milieu scolaire, qui vise à les réconcilier avec celui-ci et ainsi leur démontrer l'importance de s'enquérir d'une formation qualifiante. Peter Jarvis définit l'apprentissage comme « l'acquisition de connaissances, habiletés et attitudes par l'étude, l'expérience et l'enseignement »⁵. Les stages en entreprises et les stages à l'étranger ne sont que quelques exemples qui témoignent de cette nouvelle tendance et approche d'intervention. Cette approche permet de faire vivre des réussites aux jeunes.

Voici, les règles de base de cette approche :

1. Mobiliser le jeune dans un cadre de travail concret et facilitant la réalisation d'objectifs.
2. Faciliter l'apprentissage concret du métier.
3. Transmettre les savoir-faire.

De plus, tous les CJE sont incontournables dans leur milieu, des carrefours centraux autour desquels gravitent de nombreux partenaires dans des secteurs aussi variés que l'éducation, la santé et les services sociaux, l'entrepreneuriat, l'emploi et le volontariat.

5. Jarvis, P. (1983). *Adult and continuing education: Theory and practice*. London (UK): Croom Helm.

Les CJE interviennent tous de façon directe avec les jeunes pour contrer le décrochage scolaire, notamment par la mesure IDÉO 16-17. L'entrepreneuriat jeunesse est aussi un volet important des services des CJE, notamment par le réseau de 98 agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse (ASEJ) à travers le Québec.

Il y a 110 carrefours jeunesse-emploi, plus de 1 500 employés dévoués exclusivement à la jeunesse, répartis dans les 17 régions du Québec. À ce jour, plus de 600 000 jeunes ont été accompagnés par les CJE.

Le RCJEQ, un regroupement au service des jeunes du Québec

Le RCJEQ a vu le jour en 1997, peu de temps après la création des premiers CJE. Les CJE avaient alors exprimé le souhait de se regrouper afin de pouvoir parler d'une seule voix et d'entretenir des relations étroites avec le gouvernement du Québec. Le financement du RCJEQ provient alors des cotisations des membres, les CJE. Le RCJEQ a également un rôle de facilitateur pour le gouvernement, notamment dans la coordination et l'application des différentes mesures.

Le RCJEQ a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les carrefours jeunesse-emploi afin de développer, promouvoir et défendre, avec ses membres, des orientations adaptées aux besoins issus des communautés locales, et ce, en vue de favoriser l'autonomie personnelle, sociale, économique et professionnelle des jeunes adultes.

Depuis 2006, le RCJEQ a développé une expertise de coordination nationale avec les mesures inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Le réseau des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse et la mesure IDÉO 16-17, l'organisation d'événements de formation de pointe pour le personnel des CJE sont autant de mandats réalisés par le RCJEQ. Une vie associative dynamique, active et mobilisée est présente au sein de notre réseau. Les grandes préoccupations, tant politiques, sociales qu'économiques, font l'objet d'échanges francs et vigoureux avec les membres.

Mentionnons également que le RCJEQ est le seul regroupement national entièrement dédié à la jeunesse et à la fois représentatif de l'ensemble des réalités que vivent les jeunes. En effet, le RCJEQ compte des membres partout au Québec. Il est reconnu comme interlocuteur unique en matière de CJE par le gouvernement du Québec depuis plusieurs années.

Il est intéressant de relever qu'au cours des dernières années, le RCJEQ a grandement contribué au débat public, notamment en publiant de nombreux documents d'envergure tels qu'un Avis dans le cadre du précédent processus pour le renouvellement de la Politique jeunesse, un avis économique produit par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, un mémoire au Conseil supérieur de l'éducation en plus de sa participation à la Consultation publique sur l'itinérance, tous en 2013. Plus récemment, en 2014, le RCJEQ a aussi déposé un mémoire dans le cadre de la consultation prébudgétaire du gouvernement du Québec ainsi qu'un mémoire au Forum sur l'intimidation.

Rôle du Secrétariat à la jeunesse

Tout comme à l'époque du Sommet du Québec et de la jeunesse en 2000, le RCJEQ affirme qu'en plus de financer les organismes jeunesse, le rôle du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) doit être le suivant :

« Agir à titre de coordonnateur de la mise en œuvre et devra veiller aux aspects administratifs de l'application de la politique jeunesse. De plus, il serait chargé d'évaluer les programmes et les mesures dites "jeunesse" pour s'assurer qu'ils soient concordants avec les principes et orientations de la politique. Ainsi, de par son mandat d'évaluation, le SAJ pourrait travailler en étroite collaboration avec les chercheurs universitaires, acteurs du milieu produisant des études sur l'évolution de la situation des jeunes. »⁶

En 2015, et pour la prochaine politique québécoise de la jeunesse, cette proposition de mandat est toujours d'actualité. C'est le caractère adaptatif, voire humain du SAJ qui fait que celui-ci a su évoluer au fil des ans. À ce mandat, nous pourrions ajouter un volet de « veille » des enjeux jeunesse majeurs et également de partage d'expertise et de meilleures pratiques que nous retrouvons d'ailleurs dans le présent document de consultation.

Rôle du RCJEQ et perspectives d'avenir

Le RCJEQ est un regroupement à l'image de ses membres, en constante évolution et offrant des services adaptés à leurs besoins. Les changements survenus au cours de la dernière année et les travaux de co-construction d'une nouvelle vision jeunesse en partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse vont certainement alimenter les réflexions entourant les défis de l'organisation au cours des prochaines années. Le RCJEQ voit ces travaux de façon positive et continuera de faire preuve d'innovation, de proactivité et de créativité pour toujours mieux servir ses membres et représenter les intérêts de tous les jeunes du Québec.

Le RCJEQ est un acteur essentiel pour la formation continue de l'intervention jeunesse des CJE et favorise l'évolution de l'expertise jeunesse. Afin de s'assurer que les intervenants dans les CJE ou les autres organismes du milieu soient en mesure d'offrir des ateliers et un soutien adéquat aux jeunes rencontrés, ils doivent avoir accès à des formations continues leur permettant d'approfondir leur expertise.

6. Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2000. *Vers une politique jeunesse québécoise*. Montréal, Québec.

D'ailleurs, le RCJÉQ a mis sur pied une table de partenaires visant à concerter les actions de tous dans le but de favoriser la réussite des jeunes du Québec.

Des ententes de partenariat ont déjà été conclues avec plusieurs organisations nationales œuvrant auprès des jeunes dans divers domaines : Academos, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), Jeunes explorateurs d'un jour, Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale (GRIS), Anorexie et boulimie Québec (ANEB), Comité consultatif Jeunes (CCJ), Centre d'études et de recherches sur les transitions et l'apprentissage (CERTA), Concours québécois en entrepreneuriat (CQE), Réseau des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ), La grande journée des petits entrepreneurs, Jeunes Entreprises du Québec, Fondation de l'entrepreneurship, Chantier de l'économie sociale, Association des clubs entrepreneurs étudiants (ACEE) et les YMCA du Québec.

Définition des mesures actuellement déployées dans les CJE

IDÉO 16-17

La mesure IDÉO 16-17 est offerte dans les 110 CJE présents partout dans la province. Elle a vu le jour dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et a été reconduite dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Le RCJÉQ assure la coordination de la mesure, en partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse.

IDÉO est l'acronyme des mots initiative, découverte, exploration et orientation. La mesure a pour but de permettre aux jeunes de 16 et 17 ans de prendre part à un projet par lequel ils pourront développer leur autonomie sociale, professionnelle et personnelle tout en se sentant actifs au sein de leur communauté. Pour ce faire, les participants sont amenés à vivre des expériences génératrices de succès qui leur offrent la possibilité de développer des compétences et de les exploiter dans l'action. Les jeunes de 16 et 17 ans présentant un haut risque de décrochage social et scolaire profitent d'un accompagnement personnalisé pour réaliser un plan d'action s'intégrant dans un processus structuré d'intervention. La mesure comporte deux objectifs, le premier étant d'expérimenter un accompagnement accru pour les 16 et 17 ans de manière à prévenir le recours à l'assistance-emploi par une intervention centrée sur la persévérance scolaire de ceux qui sont à risque de décrocher et la mise en mouvement de ceux qui l'ont déjà fait. Le second objectif consiste à expérimenter des stratégies

d'intégration, d'arrimage et de continuité des services entre la mesure d'accompagnement des 16 et 17 ans et les mesures, programmes et stratégies qui sont mis en œuvre dans le monde de l'éducation ou par d'autres partenaires intervenant auprès de cette clientèle.

Jeunes en action

La mesure Jeunes en action (JEA) est offerte dans la majorité des CJE de même que dans quelques organismes jeunesse. Elle vise à répondre aux besoins des jeunes qui connaissent des difficultés particulières les empêchant d'intégrer le marché du travail à court et à moyen terme. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 reconduite pour 2009-2014, et comme l'un des deux éléments du Chantier d'accompagnement des 16-24 ans en vue de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Les objectifs de la mesure sont d'amener les jeunes à développer leur autonomie sur le plan personnel, social et professionnel et de les accompagner dans leur intégration et leur maintien dans un emploi, une autre mesure active (subvention salariale (volet intégration), mesure de formation et soutien aux travailleurs autonomes), un projet professionnel sans le recours à une mesure active (p. ex. prêts et bourses) ou dans leur intégration à un stage à l'étranger. Au fil des années, les CJE et leurs intervenants ont su faire évoluer les interventions et les activités en fonction des besoins des jeunes, le tout avec la même qualité d'accompagnement. L'innovation est au cœur des pratiques gagnantes pour les CJE. La mesure vise les jeunes âgés de 18 à 24 ans de tout statut, capables d'entreprendre des démarches qui les amèneront à terme à intégrer le marché du travail et capables de respecter l'intensité de la mesure. En effet, celle-ci demande une participation de 20 heures par semaine pour un minimum de 20 semaines pouvant aller jusqu'à 52 semaines. La durée de participation varie d'un jeune à l'autre selon ses besoins et/ou ses acquis.

Agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse

Le réseau des 98 agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse (ASEJ) a pour mandat d'effectuer, auprès des jeunes et des communautés locales, la promotion de la culture entrepreneuriale et des valeurs qui s'y rattachent. La mesure a vu le jour en 2004 et a été reconduite dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et celle de 2009-2014. Le RCJEQ assure la coordination du réseau des ASEJ, en partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse.

Les ASEJ travaillent en partenariat avec les acteurs du milieu (écoles, organismes communautaires, jeunes hors-scolaire, élus locaux et provinciaux, et associations de gens d'affaires) afin d'assurer le développement de cette culture dans deux volets : scolaire et communauté. Ils sensibilisent les différents intervenants des deux volets aux avantages de l'entrepreneuriat et du développement de sa culture en plus de promouvoir certains outils, animer des ateliers, accompagner et collaborer à la réalisation de projets entrepreneuriaux tout en favorisant les rapprochements entre les différents acteurs et partenaires locaux. Enfin, ils informent les jeunes sur l'entrepreneuriat et la carrière d'entrepreneur en évaluant notamment le potentiel entrepreneurial et en les orientant vers les ressources susceptibles de les aider.

AXE I : DE SAINES HABITUDES DE VIE

Le RCJÉQ et les CJE, tout comme le gouvernement du Québec, sont soucieux de la santé globale des jeunes en admettant que tous les aspects de la vie du jeune ont une influence les uns sur les autres. Cette position est partagée par le RCJÉQ et les CJE. En effet, nous sommes d'avis que tous ces éléments doivent être vus comme un tout qui permet au jeune de s'épanouir et ainsi trouver sa place au sein de la société. Au moyen des actions, projets et initiatives mis en place dans les CJE, les thématiques associées aux saines habitudes de vie sont abordées puisqu'il s'agit de déterminants importants dans la capacité des jeunes à cheminer vers la réussite.

Question 1 : Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder, au cours des quinze prochaines années?

Le RCJÉQ et les CJE sont d'accord avec le gouvernement en affirmant qu'il est primordial de considérer le jeune dans sa globalité afin de maximiser ses chances de réussite. Cependant, nous croyons aussi qu'une attention particulière doit être portée à l'accessibilité aux services. En effet, afin d'être en mesure de répondre aux besoins des jeunes lorsqu'il est question de la santé globale (physique, mentale et sexuelle), les jeunes doivent avoir facilement accès aux services requis. Ceux-ci doivent être dispensés partout sur le territoire québécois avec les délais les plus courts possible.

Par exemple, les passerelles développées par plusieurs CJE permettent aux jeunes de recevoir les services nécessaires. Il s'agit d'ententes entre les centres de santé et de services sociaux (CSSS) et les CJE, qui permettent aux CJE de référer et/ou d'accompagner les jeunes vers le CSSS en cas de difficultés d'ordre psychologiques. Les CSSS s'engagent à rencontrer le jeune qui leur est référé par les CJE dans des délais rapides afin de faire l'évaluation qui lui permettra d'être situé, en fonction de sa réalité, dans la liste d'attente. Ces passerelles permettent d'offrir aux jeunes le soutien nécessaire en vue de leur insertion socioprofessionnelle, et ainsi leur permettre d'être aptes à intégrer une formation ou un emploi. Certains CJE ont également des ententes de supervision clinique avec des professionnels des CSSS en support avec la gestion de cas pour les intervenants des CJE. Néanmoins, le RCJÉQ et les CJE sont fortement préoccupés par la réorganisation des services sociaux qui compromettent des partenariats efficaces, efficaces et pertinents déjà en place sur le terrain.

En plus de ces ententes, les CJE ont aussi développé des programmes de partenariat avec les Centres jeunesse (CJ). En effet, plusieurs CJ accompagnent les jeunes vers les CJE dans leur transition vers l'autonomie et la vie adulte.

Il est aussi important d'assurer l'accès aux soins de santé physique aux jeunes en général, mais aussi aux jeunes qui ont des comportements à risque. La concertation et le partenariat développés dans les milieux, autour des CJE, permettent d'assurer l'accompagnement du jeune d'une ressource à l'autre. Ceci favorise ainsi la réduction des méfaits en minimisant les impacts des comportements à risque pratiqués par le jeune.

Les CSSS et les CJ font maintenant partie des Centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS). Ce changement visait à réduire les coûts administratifs, mais a aussi changé les façons de faire. Lors de ce changement, l'Association des centres jeunesse du Québec a été dissoute. Nous sommes d'avis que ces transformations ne devraient pas avoir d'incidence sur les services offerts aux jeunes puisque ces éléments favorisent l'accès des jeunes aux services et permettent l'accompagnement du jeune dans sa globalité.

Recommandation :

Assurer l'accessibilité aux services de santé pour tous les jeunes, et ce, malgré les restructurations administratives des services publics.

Question 2 : Comment le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent-ils influencer les habitudes des jeunes en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique, les comportements à risque ou les problèmes de santé mentale?

L'estime de soi et la confiance en soi sont les fondements de l'être humain. Il est important de souligner que des initiatives visant le développement et le maintien de l'estime de soi ainsi que de la confiance en soi sont essentielles. Au moyen des services et différents projets offerts par les CJE, ces sujets sont mis de l'avant comme moyen facilitant l'atteinte de l'objectif des jeunes rencontrés.

Les CJE ont développé une expertise basée sur l'approche globale avec laquelle une intervention personnalisée permet à chaque jeune d'évoluer à son rythme selon ses objectifs tout en lui faisant vivre des expériences génératrices de succès. Ces expériences favorisent, par les activités et les ateliers dispensés, la connaissance de soi.

Afin de s'assurer d'offrir aux jeunes cet accompagnement personnalisé qui s'intègre dans l'approche globale, les CJE procèdent à une évaluation des besoins qui s'attarde à toutes les sphères de vie du jeune. Cette approche permet de créer facilement un lien de confiance significatif entre l'intervenant et le jeune favorisant le dépistage de comportements à risque.

Par exemple, la majorité des CJE offrent à certains jeunes l'accès à des ateliers de cuisine, notamment dans le cadre des mesures Jeunes en action et IDÉO 16-17. Ces activités ont pour objectifs de favoriser une alimentation saine, de permettre aux jeunes de favoriser leur apprentissage et leur autonomie culinaire. Par ce moyen, les CJE sensibilisent aussi les jeunes aux avantages de s'alimenter sainement à faible coût. En effet, en participant aux ateliers de cuisine, les jeunes passent par toutes les étapes pour se concocter un menu équilibré. Ils doivent créer un menu en fonction du budget dont ils disposent, aller faire les achats nécessaires, cuisiner et ensuite se séparer les plats préparés. Ils développent un sentiment de confiance en eux qui contribue au développement de leur estime de soi.

Plusieurs CJE travaillent aussi à la promotion des bienfaits de l'activité physique par différents projets. Dans le cadre de l'accompagnement qu'ils offrent aux jeunes, ils incluent une portion activité physique en expliquant ses bienfaits sur leur santé physique et mentale.

Ces activités leur permettent aussi de briser l'isolement et ainsi augmenter leur estime de soi, le dépassement de soi, la persévérance et l'effort. La souplesse de notre intervention nous permet d'être créatifs et de favoriser ainsi l'atteinte de ces objectifs par différents moyens selon les profils différents des jeunes rencontrés.

Encore une fois, l'approche globale et le respect du rythme de chaque jeune, appliqués dans les CJE, sont essentiels à cet accompagnement tout comme la concertation et le partenariat présents dans les milieux.

Recommandation :

Permettre aux jeunes de vivre des réussites, par des projets et des activités, d'acquérir des connaissances et des outils pour identifier les comportements à risque et néfastes sur leur santé globale et être en mesure, comme personne ayant un lien de confiance significatif avec ces jeunes, de les accompagner vers des ressources appropriées en fonction de leurs besoins.

Question 3 : Quels sont les comportements à risque que la prochaine Politique jeunesse devrait encourager à ne plus adopter en priorité?

Nous affirmons qu'il est primordial pour les jeunes d'être pleinement informés sur les risques encourus par les comportements qu'ils adoptent et que des pistes de solution leur soient proposées afin de minimiser les impacts auxquels ils peuvent faire face.

Les comportements à risque énoncés par le gouvernement, soit la consommation de tabac et de drogues, la consommation excessive d'alcool, les relations sexuelles non protégées et la conduite automobile dangereuse, ne sont qu'une partie des comportements à risque qui devraient être prioritaires dans la Politique jeunesse. Il est essentiel de ne pas omettre les problématiques de prévention du suicide, de troubles alimentaires et d'identité de genre.

En ce sens, nous rappelons que l'approche globale utilisée dans les CJE permet au jeune de maximiser ses chances de réussite, mais surtout de minimiser les impacts des risques encourus sur sa vie. Afin de s'assurer que les jeunes sachent quels sont ces risques, mais aussi comment les minimiser, nous croyons qu'il est essentiel d'assurer l'accessibilité aux services qui peuvent leur permettre de reprendre du pouvoir sur leur vie en choisissant les risques qu'ils sont prêts à assumer. Le RCJEQ a d'ailleurs mis sur pied une table des partenaires regroupant les organismes qui gravitent autour des jeunes rencontrés par les CJE. En plus de faire rayonner le travail effectué par chacune des organisations, cette table a pour but de favoriser la référence et l'accompagnement des jeunes d'une ressource à l'autre.

Lorsqu'il est question des risques que les jeunes encourent sur le marché du travail, nous jugeons que la sensibilisation à la santé et la sécurité au travail doit faire partie de leur processus d'apprentissage. En effet, des organismes tels que la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) œuvrent de concert avec les organismes du milieu afin de s'assurer de rejoindre toutes les clientèles à risque d'accident. Le RCJEQ et les CJE travaillent d'ailleurs avec des représentants de la CSST afin que les mesures de sécurité soient connues et appliquées autant par les jeunes que les entreprises.

Il est aussi important de parler des problématiques liées à la consommation de produits psychoactifs. Nous entendons par là les drogues de synthèse telles que la méthamphétamine, l'ecstasy, MDMA, etc. Ceci est un enjeu majeur de la santé des jeunes, car la prise de substances psychoactives peut « accentuer des problèmes de santé mentale ou diminuer l'efficacité d'une médication »⁷.

Ainsi, il est important de maintenir les mesures de soutien et d'accompagnement mises en place dans les CJE en plus de développer des programmes et stratégies de prévention concernant les différents comportements à risques.

La santé sexuelle elle aussi est très importante. Comme le montre un rapport de l'Institut national de santé publique du Québec, « les adolescents et les jeunes adultes québécois sont très vulnérables aux ITSS »⁸. En ce qui concerne les principales ITSS (chlamydia et gonococcie), les 15-24 ans constituent le groupe de population le plus touché, soit près de la moitié des cas au Québec.

Par leur action collective et la diversité de leur offre de services, les CJE sont ainsi un endroit de référence et un milieu rassurant vers lequel les jeunes peuvent se tourner jusqu'à l'âge de 35 ans. Malgré tout, ces enjeux sont complexes et nécessitent des intervenants outillés. D'autant plus que plusieurs jeunes ne sont pas diagnostiqués. La sensibilisation et la formation continue des intervenants sont, à ce titre, primordiales, et la lutte aux préjugés envers ces problématiques l'est tout autant.

Recommandation :

Développer des programmes d'accompagnement qui favorisent un retour à la santé des jeunes et des stratégies de sensibilisation concernant leurs différents comportements à risques.

7. Québec. Institut national de santé publique du Québec. 2012. *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes Québécois, Conséquences et facteurs associés.*

8. Blouin K et al. Québec. Institut national de santé publique du Québec. Direction des risques biologiques et de la santé au travail. 2012. *Rapport intégré : épidémiologie des infections transmises sexuellement et par le sang au Québec.* 173 pages.

Question 4 : Promouvoir les relations interpersonnelles harmonieuses, par exemple par la lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie contribue-t-il à une meilleure intégration de tous les jeunes à l'école, sur le marché du travail et dans la société en général? De quelle façon?

Dans les CJE, l'approche globale utilisée permet une intervention complète, concertée et cohérente face aux différentes problématiques susceptibles de toucher les jeunes. Cette approche permet de favoriser l'intégration et le maintien des jeunes à l'école, en emploi ou dans la société en général. En effet, si une sphère de la vie du jeune ne fonctionne pas, celle-ci aura un effet domino sur les autres aspects. En travaillant dans une approche globale qui fait partie intégrante de la concertation du milieu, les CJE donnent accès à un « filet de sécurité » aux jeunes afin de minimiser les risques d'exclusion sociale et de leur donner tous les outils nécessaires à leur intégration socioprofessionnelle.

Les CJE développent des initiatives en lien avec les différentes problématiques susceptibles de toucher les jeunes (intimidation, homophobie, sexisme, racisme, violence, consommation, dépendances, etc.) afin de les sensibiliser et de les outiller. Les initiatives sont variées et permettent de répondre à leurs besoins. En voici quelques exemples :

- Animer des ateliers de sensibilisation aux problématiques.
- Développer des trousseaux de sensibilisation aux problématiques.
- Offrir des conférences sur diverses problématiques.
- Créer des outils qui aideront les jeunes face aux diverses problématiques.
- Soutenir en groupe ou individuellement les jeunes aux prises avec diverses problématiques.
- Développer des projets de partenariat avec les ressources du milieu en vue de répondre aux problématiques rencontrées.

Il est essentiel de reconnaître l'approche globale comme moyen d'intervention gagnant auprès des jeunes.

Recommandation :

Favoriser, afin de soutenir le filet de sécurité autour du jeune, une diversité de moyens, de partenariats et de formations sur les relations interpersonnelles harmonieuses.

Question 5 : Quels sont les meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes?

À la lumière des éléments ressortis, le RCJEQ et les CJE s'entendent pour dire que l'approche globale développée dans un contexte de concertation et visant la mise en mouvement du jeune est la base de toutes les interventions.

Ces éléments sont présents dans les interventions réalisées par les CJE, qui travaillent en concertation avec le milieu autour des réalités jeunesse. Ils y travaillent notamment par la création de passerelles et de références permettant aux jeunes d'accéder plus efficacement aux services qui leur sont offerts.

Recommandation :

Renforcer, en tenant compte des changements des différentes instances, le réseau de partenaires et de professionnels de la santé afin d'effectuer des passerelles et des références pour mieux répondre aux besoins des jeunes.

Les CJE interviennent avec chacun des jeunes et selon leur réalité. Ils utilisent une approche personnalisée, flexible et globale qui se traduit par différentes façons de répondre à leurs besoins.

Par conséquent, les CJE deviennent un milieu de vie pour les jeunes qui les fréquentent. Puisque les jeunes peuvent y être accompagnés à long terme (de 16 à 35 ans), ils finissent par voir le CJE comme un lieu à leur écoute et sécurisant, leur permettant d'avoir accès aux ressources appropriées en cas de besoin.

Recommandation :

Reconnaître et renforcer le rôle clé des CJE dans la prévention, la sensibilisation et la promotion de la santé et des saines habitudes de vie chez les jeunes.

Nous sommes aussi d'avis que tous les jeunes et ce, peu importe leur statut, aient accès aux services qui leurs sont nécessaires.

Enfin, nous sommes heureux que le gouvernement ait l'intention d'aider davantage les communautés autochtones, car nous considérons qu'il est très important que les jeunes issus de tous les milieux, sans discrimination, puissent recevoir de l'aide. Toutefois, rappelons l'importance, pour le gouvernement du Québec, de se préoccuper aussi des jeunes issus de l'immigration, des communautés culturelles ou s'identifiant comme minorité visible.

AXE II : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE

Pour le RCJÉQ et les CJE, la persévérance et la réussite scolaire des jeunes demeurent une priorité. Il est nécessaire de développer des moyens innovants qui leur permettent de persévérer tout en les préparant à jouer un rôle actif dans le monde qui les entoure.

Question 1 : Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

L'école représente pour la majorité des jeunes un milieu de vie extrêmement important et celle-ci doit être au centre de leur vie, surtout en période de transition et d'adaptation.¹⁰

En effet, l'école est un milieu crucial d'épanouissement et de développement des aptitudes et des connaissances pour les jeunes, qui feront d'eux les citoyens de demain. Grâce à divers projets, à leurs apprentissages, aux liens qu'ils bâtissent avec différentes personnes, les jeunes apprennent à mieux se connaître, développent leurs réseaux sociaux et leur plein potentiel.

La persévérance et la réussite scolaire sont depuis longtemps des priorités gouvernementales et sociétales, et plusieurs actions ont été entreprises afin d'assurer l'augmentation du taux de diplomation. En effet, en 2006, le taux de décrochage scolaire se situait à 20,7 %. En 2013, il atteignait 15,3 %¹¹. Plusieurs moyens ont été mis de l'avant, notamment dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. IDÉO 16-17 est l'une de ces mesures, et depuis sa création, plus de 30 000 jeunes ont reçu de l'aide.

Certaines études démontrent que la décision de décrocher de l'école se prend bien avant l'âge de 16 ans¹². Selon le document Pour agir efficacement sur les déterminants

10. Institut de la statistique du Québec (2014) *Regard statistique sur la jeunesse - état et évolution de la situation des Québécois âgés de 15-29 ans de 1996 à 2012*.

11. Ministère de l'Éducation, 2015. Résultats de la recherche. (En ligne). *Taux de décrochage annuel*. <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/taux-de-decrochage-annuel/> (Page consultée le 26 juin 2015)

12. Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *L'enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*.

(En ligne) <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/adaptation-sociale/sante-jeunes-secondaire2.pdf>

(Page consultée le 26 juin 2015)

de la persévérance scolaire et de la réussite éducative de Réunir Réussir¹³, la motivation et l'engagement sont des facteurs déterminants de la réussite scolaire : « La transition du primaire vers le secondaire constitue le passage le plus difficile et c'est à ce moment que le déclin de la motivation semble le plus marqué. »¹⁴ Certes la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, mais il est important de préciser que plusieurs jeunes ont déjà amorcé avant cet âge leur réflexion sur leur avenir scolaire. Le RCJEQ a d'ailleurs décidé de recueillir les données en lien avec les jeunes de 14 et de 15 ans afin de documenter cette réalité de plus en plus présente. Depuis 2011, plus de 2 000 jeunes de 14 et 15 ans ont profité d'un accompagnement individualisé par des intervenants IDÉO 16-17, soit dans le milieu scolaire ou lors de rencontres individuelles au CJE. Au total, plus de 9 000 jeunes de 14 à 17 ans sont demeurés à l'école grâce à l'accompagnement des intervenants de la mesure IDÉO 16-17. Nous pouvons donc affirmer que l'accompagnement offert dans le cadre de la mesure favorise la persévérance scolaire des jeunes rencontrés et que les intervenants peuvent, grâce à l'approche globale, les aider dans les différentes sphères de leur vie, et donc intervenir sur les différents facteurs qui favorisent la persévérance scolaire.¹⁵

Il est primordial de ne pas négliger les jeunes à risque élevé de décrochage scolaire ainsi que ceux ayant déjà décroché. À cet effet, le RCJEQ et les CJE croient qu'il est essentiel de donner des priorités d'accompagnement pour le maintien à l'école, le retour aux études et, dans certains cas, favoriser le passage vers l'éducation des adultes et la formation professionnelle.

Des pratiques gagnantes sont déjà appliquées, et par leurs pratiques innovantes, les CJE sont générateurs de succès pour les jeunes qu'ils accompagnent vers leur réussite scolaire. L'accompagnement, ainsi que le développement de différentes solutions de rechange, peut s'avérer la solution gagnante pour certains jeunes. En ce sens, les CJE deviennent des alliés importants pour le milieu scolaire dans l'élaboration de stratégies de persévérance scolaire ou de mise en mouvement des jeunes décrocheurs en offrant des services adaptés aux jeunes à risque élevé de décrochage scolaire ainsi qu'à ceux ayant déjà décroché.

Il est donc essentiel de poursuivre dans cette direction surtout dans le contexte actuel où la population en âge de travailler diminue pour pallier les nombreux départs à la retraite. En effet, afin de maximiser les chances de réussite de chaque jeune, il est important de prendre en considération plusieurs facteurs qui peuvent influencer le parcours scolaire de ceux-ci.

13. Réunir Réussir. 2013. *Les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*. (En ligne) http://www.reunirreussir.org/pdf/doc_fiches_pratiques_determinants.pdf. (Page consultée le 15 juillet 2015)

14. Idem à 13.

15. Idem à 13.

La disparité entre les garçons et les filles pour la réussite scolaire est l'un des facteurs très importants à considérer pour atteindre la cible de 80 % de diplomation ou de qualification chez les moins de 20 ans, établie par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.¹⁶ Il faut également porter attention aux disparités spécifiques des jeunes dans un contexte ethnoculturel.¹⁷ « Chez les jeunes immigrants, les hommes (25,2 %) affichent un taux de chômage de 3,0 points plus faible que celui des femmes alors que pour les jeunes natifs, ce sont les femmes (11,2 %) qui détiennent un taux inférieur, de 6,0 points cette fois-ci. Quant aux jeunes immigrants de 15 à 19 ans, souvent peu expérimentés et dont le niveau de scolarité est généralement faible, ils éprouvent plus de difficulté que les autres à se trouver un emploi. »¹⁸

Au CJE Bourassa-Sauvé, deux écoles estivales sur mesure ont été mises sur pied, une destinée aux filles et une autre aux garçons, afin de maximiser leurs chances de réussite.¹⁹ L'école d'été pour filles en est à sa deuxième année, et celle-ci a attiré le regard de Radio-Canada par son originalité.²⁰ Un bel exemple qui démontre que les CJE jouent un rôle important dans la réussite scolaire et la persévérance des jeunes en s'adaptant à ces réalités.

Chaque jeune est unique et il est important de l'accompagner à son rythme dans ses choix tout en le guidant. En ce sens, les intervenants des CJE – en travaillant dans une approche personnalisée dans laquelle s'inscrit l'approche par apprentissage concret – établissent des objectifs réalistes avec le jeune en prenant en compte son rythme et les différentes sphères qui l'entourent. Les intervenants évaluent ses besoins, clarifient ses objectifs et bâtissent avec lui le plan d'action qui lui convient le mieux. Il est nécessaire de faire vivre des réussites à ces jeunes qui, plus souvent qu'autrement, vivent des échecs à répétition, ce qui peut avoir une incidence majeure sur leur estime de soi et leur désir de persévérer.

En ce sens, le RCJEQ et les CJE sont enthousiastes de lire, dans le document de consultation, que le gouvernement considère complémentaires à la réussite et la persévérance scolaire des organismes d'action communautaire, tels les CJE, car grâce à leur approche globale, ils agissent sur l'ensemble de ces facteurs.

16. Québec. Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. 2009. *L'école, j'y tiens!* (En ligne) <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/lecole-jy-tiens-tous-ensemble-pour-la-reussite-scolaire/> (Page consultée le 23 juin 2015)

17. Soyons compères. 2015. *Les déterminants de la persévérance scolaire*. (En ligne) <http://soyonscompères.com/decrochage/les-determinants-de-la-persévérance-scolaire>. (Page consultée le 16 juillet 2015)

18. *Participation des immigrants au marché du travail en 2009*. Institut de la statistique du Québec.

19. Arrondissement.com. 2015. Deux écoles estivales pour une jeunesse plus robuste à Montréal-Nord. (En ligne)

<http://www.arrondissement.com/tout-get-communiqués/pc1/u23049-deux-ecoles-estivales-pour-jeunesse-plus-robuste-montreal-nord>. (Page consultée le 25 juin 2015)

20. Idem à 19.

Agir sur la persévérance en milieu scolaire

Avec le concours de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, dans les trois écoles secondaires de l'arrondissement Saint-Laurent, en complémentarité, les jeunes à risque de décrochage scolaire sont référés aux intervenants à la motivation scolaire du CJE Saint-Laurent en poste dans les locaux de ces écoles. Ces élèves sont accompagnés en vue de les amener à développer une réflexion et des actions concrètes sur leur motivation, la gestion du temps et du stress, les saines habitudes de vie, l'adoption de méthodes d'études plus efficaces, etc. Ajoutons qu'en partenariat avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le Fonds de solidarité FTQ, le CJE Saint-Laurent octroie à une quinzaine d'élèves s'étant démarqués durant leur parcours scolaire des bourses d'étude « Accroche-toi/prix Fernand-Daoust ».

Les projets en persévérance du carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette s'adressent particulièrement à des jeunes au profil discret présentant des signes de désengagement scolaire du secondaire et de l'éducation des adultes. Le projet Ensemble on persévère, offert dans une école secondaire depuis 2010, voit 86 % des étudiants du projet obtenir leur diplôme ou en voie de l'obtenir, et 95 % des parents en support actif auprès de leurs enfants assister aux activités de développement de compétences parentales offertes en soirée. L'école, les parents et la communauté sont mis à contribution tout au long de l'année.²¹

Plusieurs CJE développent des partenariats avec les écoles de leur milieu afin de créer des projets impliquant les jeunes. Les CJE deviennent alors des partenaires du milieu scolaire.

De plus, le RCJÉQ et les CJE sont d'avis qu'il est essentiel que les jeunes vivant avec des troubles d'apprentissage aient accès à des services professionnels en milieu scolaire. Il est démontré que les jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage doivent faire l'objet d'une intervention préventive soutenue.²² En effet, Potvin et al. (2007) soulignent qu'il est plus facile d'agir auprès des jeunes quand ils sont encore à l'école que de les ramener après un abandon.²³ Selon l'Institut de la statistique du Canada, plus de 40 % des élèves qui décrochent ont des difficultés ou des troubles d'apprentissage.²⁴

21. Carrefour jeunesse-emploi d'Autray-Joliette. 2015. Rapport annuel 2014-2015. (En ligne)

<http://carrefourjeunesseemploi.org/PDF/Rapportannuel2014-2015.pdf>. (Page consultée le 16 juillet 2015)

22. Lacroix Marie-Ève et Potvin Pierre, 2014. (En ligne) *Le décrochage scolaire*. (En ligne) <http://rire.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/Le-d%C3%A9crochage-scolaire.pdf>. (Page consultée le 25 juin 2015)

23. Potvin, P., Fortin, L., Marcotte, D., Royer, É., Deslandes R. (2007). Guide de prévention du décrochage scolaire : Y'a une place pour toi! 2e édition. Québec : Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).

24. Aqeta.qc.ca. 2015. *Persévérance scolaire et troubles d'apprentissage: et si chacun faisait sa part?* (En ligne) <http://aqeta.qc.ca/component/content/article/1-nouvelles/501-persévérance-scolaire-et-troubles-d'apprentissage-et-si-chacun-faisait-sa-part.html>

(Page consultée le 25 juin 2015)

Lorsque les jeunes sont rencontrés à l'intérieur de l'école, un lien est bâti avec l'intervenant du CJE et cela leur permet d'avoir accès à un « filet de sécurité » à l'extérieur du milieu scolaire.

Recommandation :

Assurer les services spécialisés dans les écoles afin d'offrir aux jeunes vivant avec des troubles d'apprentissage le support professionnel nécessaire.

C'est-à-dire un encadrement complet en prévention d'une exclusion sociale. L'ouverture du milieu scolaire aux CJE et aux autres acteurs de la jeunesse est l'un des facteurs déterminants de réussite des mesures mises en place à l'intention des jeunes.

Dans le présent document de consultation, le gouvernement met l'accent sur l'exploration et l'orientation scolaire et professionnelle. Le RCJEQ considère que c'est un facteur important dans la persévérance et la réussite scolaire permettant au jeune de faire un choix éclairé et d'avoir un objectif réaliste et réalisable. Par contre, il est important de rappeler qu'afin de faire des choix éclairés, les jeunes doivent d'abord développer leur connaissance de soi, leur esprit critique, leur passion et leur identité. Ils pourront, en premier lieu, y arriver en prenant part à des activités et des projets afin qu'ils soient outillés quant aux comportements à adopter pour réussir leur projet d'études.

Il est impératif de commencer l'accompagnement des jeunes dès le début de l'adolescence, car c'est à cette étape cruciale de leur développement qu'ils effectueront des choix importants ayant des impacts majeurs sur leur avenir socioprofessionnel.

Recommandation : **Accompagner les jeunes dès le début de l'adolescence, soit élargir le groupe d'âge.**

Les CJE offrent des services donnant la chance à tous les jeunes de mieux connaître les perspectives d'avenir qui s'offrent à eux. Grâce à un service souple et individualisé, chaque jeune peut volontairement entreprendre une démarche socioprofessionnelle visant à effectuer les meilleurs choix scolaires et professionnels pour son avenir.

En ce sens, il est important de supporter les jeunes dans leur choix de carrière et ainsi s'assurer qu'ils aient accès aux ressources nécessaires à leur parcours socioprofessionnel. Selon le portrait des CJE 2013 réalisé par le RCJÉQ, 42 % des jeunes qui ont fréquentés les CJE du réseau ne possède pas de diplôme d'études secondaires. Or, il est primordial pour ces jeunes d'avoir accès à un service d'orientation leur permettant de se forger un avenir prometteur.

Le RCJÉQ appuie la position du gouvernement sur le fait qu'il est important d'offrir aux jeunes des outils adaptés à leurs besoins pour les aider non seulement à mieux connaître le marché du travail, les perspectives d'emploi, mais aussi à mieux se connaître.

Au CJE Laval²⁵, un projet d'atelier de groupe de quatre rencontres a été bâti. Ce projet comporte des activités qui ont pour but de redonner au jeune le pouvoir de réalisation de son projet scolaire. C'est-à-dire que grâce aux activités du projet, les participants réalisent l'importance des choix qu'ils font à l'intérieur de la vie scolaire et de leurs conséquences sur la motivation et leur réussite scolaire. On y traite de sujets tels que les traits de personnalité, la gestion des besoins et les valeurs, les rêves, l'image personnelle, les distorsions cognitives, la gestion du stress et les stratégies d'études. Le projet peut comporter une rencontre à l'intention des parents dans le but de leur rappeler l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans la réussite scolaire de leur enfant.

25. Services aux jeunes | Carrefour jeunesse-emploi de Laval. 2015. (En ligne.) <http://www.cjelaval.qc.ca/jeunes/services-aux-jeunes/>. (Page consultée le 25 juin 2015)

Recommandation :

Avec la préoccupation que tous les jeunes du Québec persévèrent dans leur projet scolaire, il est essentiel que l'ensemble des partenaires scolaires et du milieu consolident leur partenariat pour faire en sorte que tous les jeunes soient outillés pour réussir leur parcours vers la diplomation.

De plus, grâce aux partenariats qu'ils développent, les CJE permettent aux jeunes rencontrés de prendre part à des stages en entreprise, de rencontrer des mentors ou de faire des activités de bénévolat qui visent la validation du choix professionnel, la mise en mouvement, l'acquisition de compétences transférables ou encore le développement de la capacité à travailler en équipe. Après avoir participé à de telles activités, les jeunes sont mieux outillés en vue de leur insertion socioprofessionnelle.

Également, plusieurs projets sont développés dans les CJE afin de favoriser la connaissance de soi, la persévérance scolaire et la mise en mouvement. Par exemple, au CJE d'Anjou/Saint-Justin, un projet d'exploration a été développé visant à favoriser la persévérance scolaire de 10 jeunes de 16 et 17 ans de l'école secondaire d'Anjou vivant des difficultés de maintien scolaire dues à plusieurs facteurs familiaux et sociaux. De janvier à mars 2014, ces jeunes ont été amenés à vivre une démarche d'exploration professionnelle tout en participant à un échange jeunesse Canada des YMCA du Québec. Donc, en plus d'explorer différents programmes de centres professionnels et de vivre une expérience de travail d'un jour à Montréal, ces jeunes ont participé à un échange avec des étudiants d'Inukjuak, un village inuit du nord du Québec. Les jeunes Inuits, en collaboration avec le Youth Employment Services Nunavik, ont visité Montréal pendant une semaine en mars 2014 et le groupe d'Anjou leur a rendu visite en avril dernier.

Agir sur le retour aux études

Il est important de spécifier qu'afin de maximiser les chances de réussite scolaire, il sera important de favoriser le développement de diverses approches éducatives. En ce sens, le RCJEQ et les CJE sont d'avis qu'il est important de maintenir et favoriser le développement d'initiatives visant la diversification des environnements d'apprentissage. D'ailleurs, ces façons différentes d'apprendre permettent à un maximum de jeunes de trouver leur voie même si le contexte s'écarte du cadre scolaire dit standard. C'est pourquoi, dans leurs offres de services, plusieurs CJE ont développé des projets distincts permettant aux jeunes d'expérimenter une approche d'apprentissage différente.

Les conseillers d'orientation, d'information scolaire et professionnelle, et les conseillers en emploi à même les CJE, permettent aux jeunes de procéder à un choix professionnel ainsi que de clarifier les étapes à suivre pour y parvenir en accompagnant les jeunes qui sont hors du milieu scolaire. Les services des CJE leur sont indispensables. Par ailleurs, plusieurs jeunes ont besoin d'aide et de conseils pour leur demande de prêts et bourses lorsqu'ils font le choix de poursuivre leurs études après le secondaire, et les CJE sont présents pour les accompagner dans le processus d'aide financière.

*Alternative suspension*²⁶ est un autre programme disponible qui a été mis sur pied par l'un des partenaires du RCJEQ, les YMCA du Québec, et qui est chapeauté par plusieurs CJE partout au Québec. Les jeunes qui sont suspendus de l'école doivent passer cette période au CJE et travailler sur leurs difficultés. Ce processus leur permet de garder un lien avec le milieu scolaire même s'ils sont suspendus, ce qui a pour effet d'éviter qu'ils se retrouvent en rupture sociale totale.

Plusieurs CJE ont développé des modèles de projets qui prennent la forme de l'école au carrefour. Ces projets se réalisent grâce à des partenariats avec les commissions scolaires qui permettent l'accès d'enseignants dans les locaux des CJE. Ces enseignants adhèrent au modèle d'intervention « Carrefour ». Ils se greffent à l'équipe d'intervenants pour apporter leur expertise en enseignement.

26. Alternative Suspension. 2015. (En ligne) <http://alternativesuspension.ca/> (Page consultée le 25 juin 2015)

Ces projets visent tous à permettre aux jeunes de se réconcilier avec leur capacité d'apprendre et de développer des méthodes de travail favorisant la persévérance et la réussite de leur projet d'études. Ces projets se concrétisent de différentes façons en fonction des réalités locales et des profils des jeunes ciblés.

Le projet développé par le CJE Iberville Saint-Jean, l'Autre École²⁷, est un bel exemple. C'est un lieu d'accueil et d'encouragement à la persévérance pour les 16 à 35 ans qui souhaitent effectuer un retour aux études de niveau secondaire, et ce, dans un contexte d'apprentissage adapté à leurs besoins. L'Autre École offre une approche personnalisée dans un environnement qui encourage l'autonomie. Par ce projet, les participants ont la possibilité de compléter leurs mathématiques et leur français du niveau secondaire, reconnus par le Ministère de l'Éducation du Québec. Le programme a d'ailleurs fêté ses 10 ans le 18 juin dernier. Depuis sa création, près de 500 jeunes en ont bénéficié.

Ces types de projets permettent de favoriser la réussite et la persévérance scolaire des jeunes qui vivent des difficultés.

Recommandation : **Faciliter le développement d'initiatives des CJE favorisant les méthodes d'apprentissage dites « alternatives ».**

Nous accueillons favorablement le souhait du gouvernement de mettre la conciliation travail-famille-études dans les enjeux de cette nouvelle Politique jeunesse. Nous croyons que cette préoccupation doit aussi être traitée dans le présent axe, car elle a une influence importante sur la persévérance scolaire de plusieurs jeunes à toutes les étapes de leur parcours scolaire.

27. Carrefour jeunesse-emploi Iberville-Saint-Jean. 2015. (En ligne) www.cje-isj.com/ (Page consultée le 20 juillet 2015)

Plusieurs CJE offrent d'ailleurs des programmes visant la conciliation famille-travail-études chez les jeunes. En effet, ces programmes permettent de les conscientiser sur les impacts d'un trop grand nombre d'heures de travail sur leur parcours scolaire. De plus, les intervenants des CJE travaillent de concert avec les entreprises afin de les sensibiliser à ce phénomène, car une bonne conciliation travail-études favorise la persévérance scolaire des jeunes.²⁸

Recommandation :

Reconnaître la conciliation travail-famille-études comme un facteur favorisant la persévérance scolaire.

L'adéquation formation-emploi est au centre des discussions depuis plusieurs années, car l'évolution future du marché du travail représente un défi de taille. Selon le document *L'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail : une contribution au développement du Québec*²⁹, on souligne l'importance d'éduquer, de promouvoir la persévérance scolaire et le taux de diplomation. Les CJE interviennent directement auprès des jeunes dans le but de favoriser leur intégration socioprofessionnelle dans toutes les régions du Québec. Les conseillers des CJE doivent être continuellement informés des développements en ce qui a trait aux perspectives d'emploi afin d'être en mesure de bien accompagner les jeunes rencontrés

« L'acquisition d'une solide formation de base constitue un préalable essentiel pour être en mesure d'être actif et de progresser sur un marché du travail en constante évolution. Il importe donc que le plus grand nombre d'adultes québécois aient à leur actif un premier diplôme ou une première qualification professionnelle »³⁰.

28. Equitemontreal.ca. 2015. Historique - Équi T-É Montréal. (En ligne)

<http://equitemontreal.ca/fr/equi-t-e-montreal/historique/> (Page consultée le 23 juin 2015)

29. Gouvernement du Québec. 2011. *Document d'appui à la réflexion ; L'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail : une contribution au développement du Québec*. (En ligne)

http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/AFE_consultation_regionales.pdf (Page consultée le 25 juin 2015)

30. Idem à 29.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, le taux d'occupation d'un emploi chez les 15 à 44 ans a été à la baisse entre 2002 et 2012³¹ et encore plus chez les jeunes n'ayant pas leur diplôme d'études secondaires (DES). C'est pourquoi il est si important de travailler à la persévérance scolaire des jeunes. Le milieu de l'éducation déploie de grands efforts afin de s'adapter aux nouvelles réalités. Cependant, nous sommes d'avis que l'appui des organismes du milieu est essentiel.

Recommandation :

Renforcer les partenariats en consolidant et développant des actions visant à permettre aux jeunes à risque de décrocher ou aux jeunes décrocheurs scolaires et/ou sociaux de redécouvrir le goût d'apprendre et de leur donner les moyens de le faire jusqu'à la diplomation.

31. Institut de la statistique du Québec. 2013. Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2002-2012. (En ligne)
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/annuaire-v09.pdf> (Page consulté le 23 juin 2015)

Question 2 : Peut-on soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes?

Plusieurs recherches démontrent que l'école doit être un milieu de vie stimulant pour les jeunes qui la fréquentent. Cette information a d'ailleurs été indiquée dans le document *L'école j'y tiens*³².

Il est primordial de soutenir la persévérance scolaire, le RCJEQ abonde dans le même sens que le gouvernement. Une multitude de projets sont développés en ce sens dans les écoles secondaires par le personnel scolaire ou en collaboration avec d'autres organismes, dont les CJE.

Par exemple, au CJE Lac-Saint-Jean-Est / La Bivoie³³, une collaboration a été réalisée avec l'école secondaire Camille-Lavoie et IQ Atelier afin de réaliser un projet de fresque avec des jeunes de 15-16 ans. L'idée résulte d'un processus d'idéation avec les élèves qui avaient le désir de laisser leur trace dans leur école ainsi que de créer un lieu rassembleur pour les élèves. Avec l'aide d'un artiste multidisciplinaire, les jeunes ont vécu deux ateliers de création qui leur ont permis de créer eux-mêmes les différents dessins de la fresque. Le travail s'est échelonné sur une année scolaire, pour se terminer par une sortie médiatique et une conférence de presse animée par l'une des élèves du groupe. L'intervenante du CJE s'est également jointe à l'équipe-école dans le but d'accompagner individuellement les élèves dans leur persévérance. Ce projet a permis à 13 élèves sur 14 de terminer leur année scolaire sans décrocher.

D'ailleurs, il est aussi important de porter une attention aux projets qui sont développés à l'extérieur de l'école, mais qui ont comme résultat de ramener le jeune dans son milieu scolaire à temps plein. Par exemple, au CJE Mékinac³⁴, l'intervenant IDÉO 16-17, en collaboration avec l'école secondaire de son territoire, accueille plusieurs jeunes qui sont susceptibles de décrocher et organise des activités avec eux. Ces jeunes sont suivis pendant toute leur année scolaire et deux volets sont abordés avec eux : la découverte de métiers et stages, ainsi que leur mise en mouvement. Cette association permet de renforcer le filet de sécurité autour du jeune, lui permettant de persévérer et de découvrir les différentes possibilités qui s'offrent à lui.

32. Québec. Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. 2009. *L'école, j'y tiens!* (En ligne) <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/lecole-jy-tiens-tous-ensemble-pour-la-reussite-scolaire/> (Page consultée le 23 juin 2015)

33. Carrefour jeunesse-emploi Lac-St-Jean Est/La Bivoie. 2015. (En ligne) <https://www.facebook.com/CarrefourJeunesseEmploiLacStJeanEst> (Page consultée le 23 juin 2015)

34. Carrefour jeunesse-emploi Mékinac. 2015. (En ligne). <http://www.cjemekinac.org/> (Page consultée le 25 juin 2015)

Ce partenariat crée une complémentarité avec le milieu scolaire fréquenté par le jeune, car il voit son école d'une manière plus complète. En effet, en ayant accès à cette possibilité, il développe des liens avec des personnes significatives, explore et découvre des objectifs qui feront en sorte qu'il demeurera à l'école.

La persévérance scolaire peut aussi être favorisée par le développement de projets entrepreneuriaux réalisés avec les élèves. Ces projets permettent aux jeunes de s'approprier leur milieu de vie et de développer par le fait même leurs qualités entrepreneuriales que sont la ténacité, la créativité, l'autonomie, le leadership, le sens des responsabilités, la solidarité et l'esprit d'équipe. Ces qualités sont importantes dans la persévérance et la réussite scolaire, car elles favorisent le développement du plein potentiel des jeunes.

Les ASEJ présents dans les CJE travaillent avec des jeunes du primaire, du secondaire, du collégial et parfois même universitaire dans l'objectif de créer un projet ou d'accompagner le jeune dans ses démarches.

Ces types de projets sont généralement réalisés en collaboration avec le personnel enseignant. Par exemple, en 2012-2013, le jeune William a été accompagné afin d'accomplir son objectif d'aller gravir le mont Kilimandjaro en Afrique. William était un jeune de 16 ans dysphasique, et c'est lors d'une présentation réalisée par l'ASEJ dans son école que le projet lui a été exposé. Par la suite, l'ASEJ l'a supporté à titre de mentor à chaque étape de l'organisation, le guidant vers la prochaine étape et l'accomplissement de son projet. Par ce projet, le jeune William voulait lancer un message de persévérance, et ce, autant sur le plan scolaire qu'en ce qui a trait à la vie en général.³⁵

Les projets entrepreneuriaux et la sensibilisation sont donc essentiels pour la persévérance scolaire et permettent de créer des projets stimulants. Depuis la dernière Stratégie d'action jeunesse en 2009, 160 000 jeunes québécois ont été sensibilisés à l'entrepreneuriat en milieu scolaire, en vue notamment de mettre sur pied un projet entrepreneurial à l'école.

La concertation des différents milieux est primordiale et elle permet aux localités de se mobiliser et de développer des stratégies visant la persévérance scolaire des jeunes ainsi que leur équilibre travail, famille et études.

35. TVA Nouvelles. 2012. Un jeune dysphasique au sommet du Kilimandjaro. (En ligne)
<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/quebec/archives/2012/12/20121210-191200.html> (Page consultée le 25 juin 2015)

Recommandation :

Favoriser la mise sur pied de projets en milieu scolaire et hors du milieu scolaire visant à favoriser la persévérance scolaire des jeunes.

Par exemple, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE) a créé la certification Oser-Jeunes qui est attribuée aux entreprises favorisant la réussite scolaire des jeunes ainsi que des ateliers conciliation travail-études.

Ciblant les jeunes de 15 ans et plus, ces ateliers animés par des intervenants des CJE sont offerts gratuitement aux écoles qui en font la demande et visent à informer les jeunes sur les avantages et les risques du travail étudiant, sur l'importance de la conciliation travail-études, ainsi que sur le programme Oser-Jeunes³⁶. Ces ateliers ont lieu durant une période de cours et en présence de l'enseignant.

Ce genre d'activité permet en effet de soutenir la persévérance scolaire et de créer un milieu de vie plus complet.

Comme mentionné plus haut, des projets tels qu'Alternative-Suspension permettent aux jeunes qui sont suspendus de leur milieu scolaire de se retrouver dans un organisme et de continuer à avancer dans certaines matières. Cette initiative évite la coupure avec l'école et leur permet ainsi de développer des liens avec d'autres intervenants affiliés au milieu scolaire.

Le RCJEQ et les CJE croient qu'un milieu de vie plus complet doit répondre aux besoins de toutes les sphères de vie des jeunes. L'école doit offrir plusieurs services parallèles, développer des partenariats et travailler en concertation avec son milieu. Ainsi, le « filet de sécurité » du jeune est beaucoup plus solide et il est plus facile de prévenir le décrochage scolaire.

36. Oser-Jeunes. 2015. Certification Oser-Jeunes. (En ligne) <http://www.oser-jeunes.org/> (Page consultée le 25 juin 2015)

Par contre, il est primordial d'offrir un soutien financier aux différents organismes qui désirent créer des projets dans le but d'offrir un milieu de vie plus stimulant aux jeunes fréquentant l'école.

Recommandation :

Créer et maintenir des liens de concertation locaux en persévérance scolaire permettant à tous les acteurs concernés de bien déployer le « filet de sécurité » autour des jeunes.

Il est important aussi de soutenir la persévérance scolaire aux niveaux collégial et universitaire avec des initiatives adaptées à ces clientèles. Par exemple, l'Université de Sherbrooke³⁷ offre la possibilité de faire ses études en régime coopératif avec des stages rémunérés intégrés dans sa formation. L'étudiant peut travailler dans des entreprises en lien avec son champ d'études, acquérir de l'expérience, confirmer son choix d'études et échanger avec des gens du milieu tout en étant rémunéré. Les étudiants obtiennent leur diplôme avec au moins une année d'expérience pertinente et reconnue par les employeurs.

Tous ces exemples démontrent que nous pouvons assurément soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes, et tout cela en travaillant en concertation et en partenariat avec les organismes du milieu.

37. Université de Sherbrooke. 2015. *Stages en régimes coop : l'expérience commence ici!* (En ligne) <http://www.usherbrooke.ca/premier-cycle/stages-coop/>. (Page consultée le 25 juin 2015)

Question 3 : les activités parascolaires peuvent-elles contribuer à la fois à faire de l'école un milieu attrayant et à stimuler l'engagement des jeunes envers leurs communautés et la société québécoise ? Si oui, comment?

Le RCJEQ et les CJE considèrent que les activités parascolaires peuvent grandement contribuer à la fois à faire de l'école un milieu de vie attrayant qu'à stimuler l'engagement des jeunes envers leur communauté et la société.

En effet, il est démontré que la participation à des loisirs permettrait de contrer l'absentéisme.³⁸ Cette participation peut aider à développer ou solidifier le plaisir ressenti et le sentiment d'appartenance de l'étudiant face à l'école, lui donnant ainsi envie de s'y trouver. Selon l'étude *Persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches*³⁹, les jeunes interrogés mentionnaient que l'école doit proposer un lieu de socialisation, des activités pour bouger et des activités parascolaires incluant des sorties ainsi qu'un milieu exempt d'intimidation.

En effet, les activités parascolaires sont importantes dans le développement des aptitudes sociales et relationnelles des jeunes. Lors de l'arrêt au CJE Memphrémagog dans le cadre de la tournée *Destination 2030*⁴⁰ en 2013, les jeunes interrogés ont mentionné qu'ils aimeraient avoir plus de projets de groupe et de sports à l'intérieur de l'école afin de les aider à se motiver à y rester. Ces projets devraient aussi être destinés à tous plutôt qu'à l'élite. En effet, plusieurs activités parascolaires sont réservées aux élèves qui sont dans des classes particulières ou à ceux qui obtiennent une moyenne élevée.

De plus, il est démontré que les élèves en milieu défavorisé ont un taux de diplomation plus bas que ceux en milieu aisé.⁴¹ Les activités parascolaires peuvent donc être une solution permettant d'amener les jeunes à demeurer à l'école. Selon la *Stratégie d'intervention Agir autrement*⁴², il est spécifié qu'en milieu défavorisé, il est essentiel que les écoles, les familles et la communauté travaillent ensemble en faveur de la persévérance et de la réussite des élèves.

38. Conseil québécois du loisir. 2012. *L'impact du loisir sur la persévérance et la réussite scolaire*. (En ligne) http://www.loisirquebec.com/uploads/Biblio_perseverance.pdf (Page consultée le 25 juin 2015)

39. Éducation Canada. 2015. *Comment favoriser la persévérance scolaire : l'avis d'intervenants*. (En ligne) <http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/comment-favoriser-la-pers%C3%A9v%C3%A9rance-scolaire-l%E2%80%99avis-d%E2%80%99intervenants> (Page consultée le 23 juin 2015)

40. Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog. 2013. *Visite de Léo Bureau Blouin au CJE*. (En ligne.) <http://www.cjememphremagog.qc.ca/index.php/fr/blogg/item/19-visite-de-l> (Page consultée le 25 juin 2015)

41. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2013. *Contre le décrochage à la fin du secondaire*. (En ligne) http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/contre_decrochage_fr.pdf (Page consultée le 23 juin 2015)

42. Éducation, Enseignement supérieur et Recherche Québec. 2015. *Agir autrement*. (En ligne)

<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/integration/milieus-defavorises/agir-autrement/> (Page consultée le 23 juin 2015)

Par contre, il est essentiel de disposer d'un financement pour développer ces activités, car il va sans dire que dans les milieux défavorisés, le coût peut limiter l'accès.

Par ailleurs, plusieurs études démontrent que les enseignants des écoles et le personnel non enseignant ont une charge de travail épuisante.⁴³ Il est donc important, notamment pour bonifier l'offre de services offerte aux jeunes, d'ouvrir les portes des écoles aux services de la communauté.

Il serait aussi intéressant de développer des activités parascolaires à l'intérieur des écoles des adultes. Ces activités pourraient être organisées en collaboration avec le milieu scolaire et par les intervenants des CJE. Grâce à l'approche globale, à l'accompagnement individualisé, aux partenariats établis et aux différents services offerts, ces jeunes ont accès à un coffre d'outils leur permettant d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. C'est en travaillant en partenariat et en mettant les besoins des jeunes au centre de nos considérations que nous parviendrons à favoriser la réussite des jeunes du Québec.

Lorsque les jeunes se sentent impliqués, ils restent à l'école, car celle-ci devient réellement leur milieu de vie. Il est primordial de créer des projets pour les jeunes et par les jeunes afin de s'assurer que cela correspond à leurs besoins et qu'ils se sentent interpellés. Créer des comités de jeunes à l'école peut être une solution intéressante, car cela leur permettrait de développer une activité, d'être accompagnés par un intervenant et de vivre une belle réussite lorsque le projet sera actif.

Il est donc important de créer des partenariats et de travailler en collaboration avec différents organismes du milieu afin de développer des projets stimulants qui touchent plusieurs sphères de la vie du jeune.

43. Denis Jeffrey. 2011. Souffrances des enseignants. (En ligne)
http://www.cirp.uqam.ca/documents%20pdf/collectifs/5_DenisJeffrey.pdf (Page consultée le 25 juin 2015)

Recommandation :

Il est essentiel de développer une offre d'activités parascolaires variées et accessibles à tous les types de jeunes, incluant ceux qui vivent des difficultés scolaires et à risque de décrochage.

Les activités parascolaires ont plusieurs effets positifs sur les élèves, notamment l'augmentation de l'estime et de la confiance en soi, la motivation scolaire et le développement d'un réseau social.⁴⁴ Celles-ci peuvent aider à contrer certains problèmes à l'école, dont l'intimidation. De plus, des activités comme un parlement étudiant, un voyage à l'étranger, un jardin communautaire en partenariat avec la municipalité ou une pièce de théâtre permettent aux élèves de développer des habiletés et des aptitudes qui ne sont pas directement liées au monde scolaire.

Grâce à ce type de projet et aux liens développés avec les intervenants, ces jeunes éloignés pourraient avoir le désir de retourner à l'école et cela leur permettrait de vivre une réussite. Ces types d'habiletés sont bénéfiques pour le développement des jeunes et seront transférables lors de son premier emploi, dans sa communauté ou dans ses relations avec les autres. Les activités parascolaires permettent de développer une relève impliquée dans sa communauté et dans la société.

Par exemple, au CJE Sud-Ouest de Montréal⁴⁵, un projet de laboratoire créatif a été élaboré à la suite d'une demande de la direction de l'école Honoré-Mercier qui soulevait certaines préoccupations quant à la persévérance des jeunes et à leur exode vers le secteur adulte. L'objectif était d'accompagner 5 ou 6 jeunes de 16 et 17 ans à risque de décrocher, et à y intégrer ceux hors du milieu scolaire, en leur offrant un cadre qui stimule leur créativité.

44. Québec. Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. 2009. *L'école, j'y tiens!* (En ligne) <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/lecole-jy-tiens-tous-ensemble-pour-la-reussite-scolaire/> (Page consultée le 23 juin 2015.)

45. Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest. 2015. <http://www.cjeso-mtl.org/>. (Page consultée le 23 juin 2015.)

Il est éloquent de constater que cette initiative s'inspire directement du modèle des « fablabs » venus du Massachusetts Institute of Technology (MIT), lieu public où les élèves, les enseignants et le public gravitent autour d'idées pour les transformer très rapidement en projets.

« Quel que soit le modèle choisi, le but recherché est le même : confronter les expériences de chacun pour nourrir l'intelligence collective. »⁴⁶

Plus précisément, les jeunes ont eu à concevoir et réaliser un projet individuel correspondant à leurs champs d'intérêt tout en respectant le budget accordé. Grâce au partenariat avec l'école, les jeunes avaient accès à un local qui leur servait de lieu de rendez-vous hebdomadaire.

Ces exemples illustrent qu'il est nécessaire de multiplier les actions permettant aux jeunes décrocheurs, ou à risque de décrocher, de redécouvrir le goût d'apprendre en leur donnant les moyens d'y arriver grâce à des projets novateurs faisant partie intégrante de l'approche globale des CJE.

Recommandation :
Encourager la reconnaissance et le développement de projets novateurs et stimulants auprès des jeunes dans les communautés, dont les écoles secondaires.

46. EducPros.fr .2015. Les fablabs ou la pédagogie de la bidouille. (En ligne)
<http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/fablabs-la-pedagogie-de-la-bidouille.html> (Page consultée le 16 juillet 2015)

Question 4 : Comment faire en sorte que plus de jeunes intègrent à leur plan de scolarisation et de carrière un cheminement dans un programme de formation professionnelle ou technique?

Le RCJÉQ croit qu'il existe plusieurs moyens afin de faire en sorte que plus de jeunes intègrent à leur plan de scolarisation et de carrière un cheminement dans un programme de formation professionnelle ou technique.

Les employeurs feront face à de nouveaux défis à relever au cours des prochaines années. En effet, dans le contexte de rareté de main-d'œuvre, plusieurs postes seront à combler et les employeurs devront notamment composer avec l'embauche de jeunes pouvant être plus éloignés du marché du travail. D'ici 2019, 1,4 million de postes seront à pourvoir et pour répondre à cette croissance, le marché du travail aura besoin d'environ 400 000 personnes.⁴⁷ Toujours selon le même document, le Québec devra compter sur l'entrée ou le retour sur le marché du travail d'un million de personnes. Il sera donc crucial de prioriser l'adéquation de la formation avec les besoins du marché du travail. La collaboration entre les écoles, les entreprises et les organismes du milieu, dont les CJE, sera déterminante dans l'atteinte de cet objectif.

Par leur expertise, les CJE accompagnent les jeunes vers leur intégration en emploi en les aidant à démystifier le marché du travail et en travaillant avec eux les différentes techniques de recherche d'emploi. De plus, les conseillers d'orientation et d'information scolaire et professionnelle, à même les CJE, leur permettent de procéder à un choix professionnel ainsi que de clarifier les étapes à suivre pour y parvenir. Ils accompagnent les jeunes qui sont à l'école et hors du milieu scolaire. Les services des CJE leur sont donc indispensables, car ils maximisent leurs chances de succès.

Toutefois, les jeunes n'ont malheureusement pas tous accès à de tels programmes en raison des critères d'admissibilité qui peuvent les en exclure.

47. Gouvernement du Québec. 2011. *Document d'appui à la réflexion; L'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail : une contribution au développement du Québec*. (En ligne)
http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/AFE_consultation_regionales.pdf (Page consultée le 25 juin 2015)

Recommandation :

Permettre à tous les jeunes hors du milieu scolaire de prendre part à des projets ou des mesures les aidant à obtenir des expériences qualifiantes sur le marché du travail.

En effet, offrir aux jeunes éloignés du marché du travail l'accès à un accompagnement complémentaire de la part du CJE permet de bien les préparer à accéder au marché de l'emploi. Les CJE offrent un support adapté aux jeunes et développent leurs aptitudes afin de leur permettre d'être outillés pour le marché du travail. Les services comprennent notamment des rencontres individuelles permettant aux jeunes de faire leur curriculum vitæ avec le conseiller en emploi, pratiquer leurs techniques d'entrevues, créer des lettres de présentation et de remerciement, effectuer de la recherche d'emploi au moyen de babillards ou d'un ordinateur, recevoir de l'information scolaire et professionnelle et des services d'orientation. Tous ces services, offerts gratuitement, situent le jeune au centre de sa démarche.

Les CJE offrent aussi l'occasion aux jeunes d'effectuer des stages en entreprises et d'être étudiants d'un jour dans différents programmes de formation professionnelle et technique. Les partenariats avec des entreprises des différentes régions du Québec devraient aussi être favorisés afin que les jeunes puissent faire des stages dans des entreprises qui vivront une pénurie de main-d'œuvre. Les jeunes peuvent ainsi être affiliés avec un mentor afin d'être encadrés. Ces types de possibilités sont notamment mis sur pied dans la mesure IDÉO 16-17, dans la mesure Jeunes en action ainsi que différents autres programmes chapeautés dans les CJE.

De plus, le RCJEQ est d'avis qu'il est important de développer et d'arrimer les besoins et les organismes sur le terrain en fonction des emplois disponibles sur le territoire afin de mieux promouvoir les perspectives d'emploi dans les différents secteurs d'activité. Les intervenants des CJE pourraient être périodiquement formés sur l'évolution du marché du travail en plus de permettre l'accès aux outils de promotion jeunesse créés par les différents organismes.

Cette façon de procéder permettrait aux intervenants d'être mieux outillés pour conseiller et informer les jeunes qui viennent les rencontrer.

Offrir des conférences de professionnels dans les écoles est aussi un bon moyen de favoriser la connaissance des programmes de formation professionnelle et technique. Plusieurs CJE organisent ce type d'activité en partenariat avec les écoles de leur milieu. Par exemple, au CJE d'Abitibi-Ouest, un atelier interactif sur l'heure du midi est organisé. La tête de l'emploi réunit des professionnels de différents domaines alors que les jeunes tentent de deviner quelle personne exerce quel métier, en lui posant des questions et en lui faisant réaliser divers défis (déjà préparés). Le professionnel invité doit jouer le jeu même s'il ne connaît pas les réponses pour influencer l'auditoire dans ses décisions. À la toute fin, les professionnels ont l'occasion de parler de leur métier afin de faire découvrir des professions différentes aux jeunes. Cet exemple d'activité démontre clairement la pertinence d'établir des partenariats entre le milieu scolaire, les entreprises et les CJE.

Par ailleurs, dans le document de consultation pour la prochaine politique jeunesse, le modèle « Dual » allemand est nommé. Cette approche est intéressante puisque ce modèle consiste en une entente entre le monde des employeurs et celui de l'éducation. Son objectif principal est de « fournir les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier et à permettre la transférabilité de ces compétences. »⁴⁸

Dans le contexte québécois, le modèle « Dual » allemand comporte certains aspects intéressants, mais il ne pourrait être appliqué dans sa globalité chez nous. D'abord, soulignons que ce modèle n'a pas évolué selon les attentes puisqu'on observe une exclusion de nombreux jeunes. Par ailleurs, il faut retenir, dans le contexte québécois, que ce modèle est apparu dans un contexte de chômage élevé chez les jeunes, qu'il est porteur d'un partenariat patronal, syndical et communautaire, et qu'il vise le développement de l'employabilité chez les jeunes.

Ainsi, « la formation des apprentis se déroule en alternance entre d'une part les écoles professionnelles pour une formation d'une durée d'au moins 12 heures par semaine comprenant un enseignement des matières générales ainsi que les bases théoriques du métier choisi et d'autre part, un apprentissage dispensé en entreprise à raison de trois ou quatre jours par semaine. »⁴⁹

48. Document d'études-Dares .2014. *Le modèle dual allemand*. (En ligne) http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DE_185.pdf
(Page consultée le 26 juin 2015)

49. Idem à 48

Question 5 : Quels sont les meilleurs moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes?

Favoriser un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes en misant sur les activités parascolaires est un bon moyen pour les jeunes de développer un sentiment d'appartenance. Les CJE peuvent grandement contribuer à ces aspects puisqu'ils sont une valeur ajoutée au milieu scolaire par leur type d'intervention, leur capacité d'adaptation et par leur côté novateur.

Dans cet axe, vous avez pu constater l'ampleur des activités créées par les CJE ainsi que leur sens de la créativité et de l'innovation. Afin de maximiser les chances de réussite des jeunes, les CJE travaillent selon une approche globale dans le but de répondre d'une manière personnalisée à leurs besoins. Que ce soit en élaborant des partenariats avec le milieu scolaire en développant des projets créatifs ou en intervenant par des approches éducatives différentes, ces organismes s'assurent de suivre le rythme du jeune afin de lui faire vivre des réussites.

Par ailleurs, la concertation du milieu et les partenariats permettent d'assurer le « filet de sécurité » à l'intérieur et à l'extérieur du milieu scolaire. Celui-ci est un excellent moyen d'éviter le décrochage scolaire, car le jeune crée des liens avec différents intervenants et acteurs qui peuvent l'outiller pour affronter les différentes étapes reliées à cette période.

Grâce aux divers partenariats élaborés dans le milieu, les CJE permettent aux jeunes qui veulent confirmer leur choix de carrière d'effectuer des stages, des visites d'entreprises et d'établissements scolaires ainsi que du bénévolat. Ces activités doivent se réaliser en partenariat avec le milieu scolaire afin de travailler en complémentarité pour la réussite des jeunes.

Cette façon de procéder permet aux jeunes de mieux connaître les différents programmes de formation professionnelle et technique, de les explorer et de prendre une décision plus éclairée.

Les CJE s'adaptent continuellement aux besoins des jeunes, toujours dans le but de leur offrir des services favorisant le développement de leurs habiletés socioprofessionnelles, et ce, grâce à la concertation des communautés. C'est pourquoi ils sont maintenant des acteurs incontournables dans la réussite des jeunes du Québec.

Encourager la persévérance scolaire passe par plusieurs moyens et les CJE y jouent un rôle clé. Le RCJEQ et les CJE sont d'avis que les jeunes peuvent avoir besoin d'approches d'enseignement différentes, puisque chacun est différent et qu'il est important de respecter le rythme de chaque individu. Leur réalité diffère selon les régions et selon leur origine, il est donc fondamental de les accompagner de façon adaptée, afin d'assurer leur réussite scolaire peu importe leur âge.

AXE III - DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

Le RCJEQ et les CJE sont heureux de constater que le gouvernement porte attention à tous les éléments favorisant une intégration socioprofessionnelle en admettant que tous les aspects de la vie du jeune ont une influence les uns sur les autres. Cette position est partagée par le RCJEQ et les CJE. En effet, nous sommes d'avis que tous ces éléments doivent être vus comme un tout qui permet au jeune de s'épanouir et, de ce fait, trouver sa place au sein de la société. Ainsi, au moyen des actions, projets et initiatives posés dans les CJE, on apporte des solutions aux thématiques associées à l'intégration socioprofessionnelle.

Question 1 : Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Le RCJEQ et les CJE affirment que les priorités énoncées par le gouvernement favoriseront l'intégration des jeunes au marché du travail et permettront en partie à l'économie de les accueillir. Cependant, nous affirmons aussi qu'il est important de s'assurer de prendre tous les aspects de la vie des jeunes en considération lors de l'élaboration de la Politique jeunesse.

En ce sens, nous croyons que l'approche des CJE favorise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. En effet, ceux-ci doivent être sensibilisés aux différents aspects concernant leur intégration socioprofessionnelle, telles que les mesures de santé et la sécurité au travail, leur santé financière, le développement de leurs qualités entrepreneuriales.

De plus, les CJE ont développé une approche par l'apprentissage concret des jeunes aussi appelée « Learning by doing »⁵⁰. En effet, les CJE favorisent ce type d'apprentissage qui s'adresse aux jeunes qui sont éloignés du milieu scolaire, qui vise à les réconcilier avec celui-ci et ainsi leur démontrer l'importance de s'enquérir d'une formation qualifiante. Les stages en entreprises et à l'étranger ne sont que quelques exemples qui témoignent de cette nouvelle tendance et approche d'intervention.

50. Cervera, Mélaïne. Defalvard, Hervé. 2011. Accompagnement dans et vers l'emploi. (En ligne) <http://travailemploi.revues.org/3482>. (Page consultée le 22 août 2013)

Voici, les règles de base de cette approche :

1. Mobiliser le jeune dans un cadre de travail concret et facilitant la réalisation d'objectifs ;
2. Faciliter l'apprentissage concret du métier ;
3. Transmettre les savoir-faire.

Afin de maximiser les chances d'intégrer un emploi, mais surtout de le maintenir, il est aussi primordial pour les jeunes d'être conscients des règles entourant la santé et la sécurité au travail. Au cours de l'année 2013, près d'une lésion sur huit s'est produite chez les jeunes, soit près de 11 000 lésions.⁵¹ Afin de favoriser la sensibilisation quant aux règles de santé et sécurité au travail tant chez les jeunes que chez les employeurs, les CJE travaillent de concert avec la CSST et leur équipe jeunesse afin d'offrir du soutien aux jeunes. De plus, le RCJEQ travaille avec la CSST afin de s'assurer que les éléments de sensibilisation utilisés soient adaptés aux réalités des jeunes rencontrés dans les CJE.

Les CJE travaillent aussi à l'élaboration de différents ateliers de sensibilisation ainsi qu'à la création de divers outils visant à sensibiliser les jeunes face à l'éducation financière. Par exemple, le CJE Rouyn-Noranda a créé l'outil Parlons d'argent, qui a été déployé dans 14 régions du Québec à titre de projet pilote grâce au soutien financier de l'Autorité des marchés financiers.⁵² Le financement n'a pas été reconduit, mais les CJE qui ont reçu le cartable ainsi que la formation poursuivent l'utilisation des outils avec leur clientèle afin de les sensibiliser à l'importance d'une santé financière. Le CJE Côte-des-Neiges a aussi développé un projet qui se nomme Monnaie-Money et qui vise à sensibiliser les gens à de bonnes habitudes financières afin qu'ils deviennent des consommateurs responsables.⁵³

Les CJE, à travers les activités offertes par les ASEJ, visent à développer les qualités entrepreneuriales chez les jeunes. Celles-ci sont l'autonomie, la créativité, le sens des responsabilités, le leadership, l'esprit d'équipe, la solidarité et la ténacité. En effet, bien que les jeunes rencontrés n'aspirent pas tous à devenir des entrepreneurs, l'ensemble des efforts consentis, en lien avec le développement des qualités entrepreneuriales chez eux, leur permettront de devenir de meilleurs citoyens. Puisque la sensibilisation semble avoir

51. CSST. Portrait des jeunes travailleurs de 24 ans ou moins. 2013. (En ligne)
http://www.csst.qc.ca/publications/300/Documents/DC300_1018web.pdf (Page consultée le 3 juillet 2015)

52. Carrefour jeunesse-emploi Rouyn Noranda. (En ligne) http://www.crj-at.qc.ca/SERVICES_PARLONS_ARGENT (Page consultée le 29 juillet 2015)

53. Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-neiges. 2015. Monnaie-Money. (En ligne)
<http://cjecdn.qc.ca/fr/projets-sp%C3%A9ciaux-jeunesse/monnaie-money>. (Page consultée le 22 juin 2015)

porté fruit et que l'Indice entrepreneurial québécois⁵⁴ observé ces dernières années montre une forte croissance des intentions d'entreprendre, il est primordial de bonifier des moyens qui permettront aux jeunes de passer à l'action et de démarrer une entreprise. C'est par la sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, le développement des qualités entrepreneuriales et surtout la préparation de la relève entrepreneuriale que nous serons en mesure de pallier les départs massifs à la retraite des entrepreneurs.

Recommandation :

Développer de nouveaux projets d'empowerment jeunesse, de nouveaux outils et soutenir les jeunes entrepreneurs de manière plus concrète en les accompagnant dans le pré-démarrage, notamment.

De plus, le RCJEQ et les CJE croient que les démarches d'orientation ainsi que l'information scolaire et professionnelle sont essentielles. En effet, celles-ci permettent aux jeunes de valider le choix professionnel qu'ils s'approprient à faire. De plus, la démarche d'orientation favorise la connaissance de soi, qui est l'un des éléments clés du développement personnel. Les démarches d'orientation offertes dans les CJE permettent de répondre à ce besoin pour les jeunes qui sont hors du milieu scolaire. C'est pourquoi nous jugeons qu'il est du devoir des instances de s'assurer de l'accessibilité de ces services à tous les jeunes, et ce, peu importe leur statut.

Nous sommes heureux du positionnement du gouvernement, qui souhaite favoriser davantage l'installation des jeunes en région. Issus de la concertation de chaque région du Québec, les CJE sont soucieux du fait que chaque jeune puisse trouver un emploi ainsi qu'un ensemble de services en région.

54. Fondation de l'entrepreneurship. 2015. Indice entrepreneurial québécois. (En ligne)
<http://www.entrepreneurship.qc.ca/recherches-et-analyses/indice-entrepreneurial-quebecois>. (Page consultée le 22 juin 2015)

L'organisation Place aux jeunes en région, dont plusieurs CJE sont partenaires-collaborateurs, facilite la migration et le maintien des jeunes en région. En collaboration avec la communauté locale, ce programme aide les jeunes dans leurs démarches visant à s'établir et à travailler dans leur nouveau milieu ainsi qu'à le développer. Plusieurs employés des CJE, notamment les conseillers en recherche d'emploi ainsi que les ASEJ, collaborent étroitement avec l'agent de migration Place aux jeunes en région afin de renseigner et de soutenir les jeunes qui souhaitent s'établir en région. Ces professionnels offrent des ateliers de recherche d'emploi ou des portraits économiques et entrepreneuriaux de leur région aux visiteurs qui participent à la formule des Séjours exploratoires Place aux jeunes. Les Séjours exploratoires sont des missions permettant aux jeunes de découvrir ou redécouvrir une région, de développer leur réseau de contacts en rencontrant des employeurs potentiels, des intervenants socioéconomiques, des entrepreneurs et des élus, et d'imaginer et préparer leur avenir dans la région.⁵⁵

De plus, les conseillers des CJE accueillent et accompagnent les jeunes qui souhaitent vivre des expériences de travail au Canada ou à l'étranger. En effet, plusieurs jeunes ont le désir d'aller explorer le monde, soit pour vivre une expérience de travail, vivre une immersion linguistique ou du volontariat. Les conseillers des CJE accompagnent les jeunes dans la réalisation de leur projet et peuvent aussi les référer vers d'autres organismes ou ressources selon leurs besoins.

Enfin, nous croyons que le gouvernement va dans la bonne direction en permettant la poursuite d'expériences à l'international pour les jeunes de tout statut. En effet, plusieurs CJE offrent déjà aux jeunes des occasions de vivre une expérience unique qui pourrait changer leur perception de la vie. En collaboration avec, entre autres organismes, Les offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), des stages sont organisés à l'international. Cela permet à plusieurs jeunes inscrits à différents programmes de vivre des expériences uniques, de développer leur confiance en soi, leur capacité d'adaptation et plusieurs compétences transférables sur le marché de l'emploi. Au CJE Mékinac, cinq femmes ont réalisé un séjour en France dans le cadre d'un projet socioprofessionnel en collaboration avec LOJIQ, un projet qui a eu de belles répercussions sur elles. Par exemple, Stéphanie, une participante, affirme : « J'ai plus de confiance en moi et je suis déterminée à me trouver un emploi. »⁵⁶

55. Place aux Jeunes. Séjours exploratoires. (En ligne) <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/services>
(Page consultée le 23 juin 2015)

56. L'Hebdo du St-Maurice. 2014. Une confiance en soi accrue. (En ligne)
<http://www.lhebdo.dustmaurice.com/Communaute/2014-04-22/article-3697462/Une-confiance-en-soi-accrue/1>
(Page consultée le 23 juin 2015)

Les CJE s'associent à ce type de projet en organisant aussi des missions permettant à de jeunes entrepreneurs de s'ouvrir à l'international.⁵⁷

LOJIQ a pu également soutenir la mission de coopération internationale du chantier d'insertion Hors P.I.S.T.E. Sénégal 2014, développé par le CJE Charlesbourg-Chauveau.

Le CJE Charlesbourg-Chauveau a consacré près dix semaines de préparation dans le but de bien outiller les dix participants éloignés du marché de l'emploi ou des bancs d'école. Ceux-ci ont eu l'occasion de séjourner pendant trois semaines dans un village sénégalais où ils ont réalisé des travaux communautaires. À leur retour, chacun d'eux disposait d'un suivi de deux semaines pour compléter ses démarches d'insertion. Nous avons également constaté chez ces jeunes un taux de placement de 100 % et un taux de maintien en emploi de 90 %. Ce projet a mérité le prix LOJIQ insertion socioprofessionnelle en juin 2015.

Le CJE Lotbinière et cinq entreprises de la région ont uni leurs forces afin de réaliser un projet pilote en partenariat avec le CJE Saint-Laurent : combler 15 emplois dans Lotbinière. Cette région connaît un taux de chômage en deçà de la moyenne provinciale et une pénurie de main-d'œuvre locale. Les résultats sont remarquables! On compte plus de 400 candidatures reçues, 19 personnes convoquées à une présentation de la région et à une entrevue d'embauche effectuée par les entreprises, 9 personnes ont été sélectionnées pour la visite de la région et des entreprises ainsi que pour une seconde entrevue et/ou un test pratique. Finalement, six personnes s'établiront dans Lotbinière avec leur famille et un emploi en poche.⁵⁸

Recommandation :
Consolider et développer les initiatives de mobilités régionales, interrégionales et internationales.

57. Montréal pour l'entrepreneurship. *Projet de sensibilisation à l'entrepreneurship d'ici et d'ailleurs!* (En ligne) <http://montreal4entrepreneurship.net/> (Page consultée le 23 juin 2015)

58. Rapport annuel du CJE Saint-Laurent, 2014-2015, page 7.

Question 2 : Quels sont les défis et les occasions que vous voyez pour les jeunes, dans le contexte où leur arrivée sur le marché du travail se fera à un moment où un grand nombre de travailleurs et de travailleuses prendront leur retraite?

Face aux nombreux départs à la retraite, le premier défi est d'accompagner les jeunes vers des emplois où les attentes des employeurs sont élevées en termes d'expérience. La présence importante des PME partout au Québec représente un second défi alors que le processus d'accueil des nouveaux employés est souvent absent. La relève d'entreprise s'avère également un enjeu fondamental.

Les occasions de répondre à ces défis sont nombreuses. Le RCJEQ et les CJE croient fermement que le rapprochement auprès des entreprises, l'accompagnement au maintien en emploi, le transfert d'expertise, le mentorat et le développement de l'entrepreneuriat sont des solutions gagnantes pour faire face aux départs à la retraite.

Afin de favoriser les transitions, il est essentiel de faire vivre aux jeunes des expériences génératrices de succès. D'ailleurs, l'approche par l'apprentissage concret préconisée dans les CJE permet une meilleure transition des jeunes dans les différentes étapes d'intégration socioprofessionnelle. Que ce soit lors de l'accompagnement individualisé, dans le cadre du mentorat réalisé ou encore durant les stages en entreprises, les jeunes développent des compétences transférables ainsi que leur estime et leur confiance en soi, ce qui favorise leur insertion socioprofessionnelle.

D'autres projets sont développés dans les CJE. On peut penser, par exemple, au programme Desjardins-Jeunes au travail, financé par le Mouvement Desjardins. Ce projet est déployé dans près de 50 CJE du Québec et vise à donner une première expérience de travail aux jeunes de 14 à 18 ans. Dans le processus, les CJE offrent des ateliers de préparation afin de s'assurer que le candidat aura les moyens nécessaires pour se maintenir en poste tout au long du projet. Les ateliers vont de la sensibilisation aux règles de santé et sécurité au travail à la pratique de l'entrevue, en passant par les attitudes gagnantes en emploi. Une fois ce projet réalisé, les jeunes ont davantage confiance en eux, ce qui facilite leur intégration en emploi dans le futur.

On peut aussi penser au programme Jeunes volontaires, une initiative d'Emploi-Québec qui est chapeautée par plusieurs CJE. Ce programme s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans qui ont

de la difficulté à intégrer le marché du travail, et vise à mettre de l'avant un projet qui leur tient à cœur. Les participants à Jeunes volontaires acquièrent des compétences par la mise en œuvre d'un projet qu'ils ont eux-mêmes conçu. Réalisés sur une période variant de 9 à 52 semaines, ces projets permettent aux jeunes d'expérimenter, de valider, de créer, de développer ainsi que d'évaluer leur potentiel et leurs connaissances pour ainsi choisir de se diriger vers un cheminement de carrière gagnant. Après leur participation, on les trouve en formation, sur le marché du travail ou encore évoluant à titre de travailleurs autonomes.⁵⁹

Parmi les services que les CJE dispensent aux jeunes, on en retrouve un – chez la plupart – qui permet aux employeurs de leur faire parvenir des postes à combler. Par la suite, le CJE consulte sa base de données et peut ensuite en informer les jeunes susceptibles d'être intéressés par le poste. En plus de s'assurer de combler les postes des entreprises, les CJE offrent du soutien personnalisé au jeune afin de maximiser ses chances de maintien en emploi. Ce soutien va de l'aide pour la rédaction du curriculum vitæ à l'entrevue en passant par les attitudes en emploi. Une fois le jeune intégré, le CJE peut même offrir de l'accompagnement dans l'entreprise afin de répondre aux situations problématiques. Cet accompagnement permet de satisfaire les besoins des entreprises au regard des postes à combler.

Recommandation :

Consolider et développer le rapprochement entre les CJE et/ou autres organismes avec les employeurs afin de favoriser le transfert de connaissances et du savoir-faire, et de donner une première expérience en emploi aux jeunes.

59. Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2013. *Avis du RCJEQ dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse du gouvernement du Québec*. Montréal, Québec.

Recommandation :

Renforcer l'accompagnement des jeunes en entreprise afin de favoriser leur maintien en emploi.

Un autre des défis à relever pour la jeunesse est la reprise d'entreprises. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les intentions d'entreprendre des jeunes sont bel et bien existantes. Cependant, elles ne permettent pas de pallier les nombreux départs à la retraite qui sont anticipés chez les entrepreneurs. Depuis plusieurs années, les ASEJ travaillent au développement des qualités entrepreneuriales et à la sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse tout en informant les jeunes prêts à se lancer en affaires. Ces actions développées par les ASEJ visent à mieux renseigner et préparer les jeunes à saisir des opportunités entrepreneuriales. Toutefois, dans le contexte actuel et considérant le nombre élevé de jeunes potentiellement intéressés à se lancer dans l'aventure de l'entreprise, nous sommes d'avis que leurs actions doivent se concentrer prioritairement vers l'aide au prédémarrage d'entreprise. Ainsi, l'accélération de la reprise d'entreprises et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs passe par le développement et la consolidation de l'expertise entrepreneuriale des organismes locaux. Les CJE, avec l'expertise déployée par les ASEJ, la gestion en partenariat avec Emploi-Québec pour Jeunes Volontaires et la collaboration développée dans le cadre de la mesure Soutien au travail autonome (STA) d'Emploi-Québec, souhaitent préserver et renforcer cette expertise.

Recommandation :

Développer et consolider l'expertise entrepreneuriale dans chaque CJE.

Dans le cadre de leurs services, les CJE rencontrent les « NEEF »⁶⁰, abréviation qui signifie « Ni en Emploi, à l'École ou en Formation ». Cette classification, qui a d'abord été utilisée au Royaume-Uni, est maintenant en usage dans plusieurs pays du monde pour définir ces jeunes au statut particulier.

Voici les cinq typologies utilisées, inspirées des travaux d'Eurofound⁶¹, pour caractériser les « NEEF » :

1. Chômeurs traditionnels : jeunes en recherche active d'un emploi.
2. Personnes non disponibles : jeunes avec des responsabilités familiales ou des incapacités diverses.
3. Les désengagés : jeunes ne vivant aucune contrainte, mais qui ne sont pas en recherche d'emploi ou aux études.
4. Les personnes à la recherche d'une opportunité : jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une formation qui cadre avec leurs compétences.
5. Les volontaires : jeunes cherchant des opportunités d'auto-apprentissage (voyages, arts, etc.).

Le phénomène des « NEEF » peut aussi mener les jeunes vers diverses problématiques telles qu'une marginalisation sur le marché du travail, des emplois de mauvaise qualité, une faible employabilité ou des problèmes de santé physique ou mentale. Il est donc crucial d'agir auprès de ce type de jeune et c'est ce que les CJE font dans le cadre de leurs services. En effet, ces jeunes nécessitent un accompagnement accru. Ils représentent un bassin de main-d'œuvre inutilisé qui a de la difficulté à faire face à la concurrence. Il arrive aussi qu'ils n'aient pas accès aux services qui seraient susceptibles de les aider. De plus, une compensation monétaire permettrait à ces jeunes d'aller au bout de leur démarche tout en assurant leurs besoins de base.

Les jeunes qui ont des comportements à risque ont aussi besoin d'un accompagnement accru afin de les aider à développer les qualités et les compétences nécessaires à une intégration socioprofessionnelle. En raison des critères parfois trop limitatifs de certains projets et services, certains jeunes n'ont pas accès aux services qui seraient susceptibles de leur venir en aide.

60. En anglais, l'acronyme utilisé est NEET.

61. European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions. 2012. *NEETs Young people not in employment, education or training: Characteristics, costs and policy responses in Europe*. (En ligne)
<http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1254.htm> (Page consultée le 26 juin 2015)

Les jeunes à risque et les « NEEF » sont souvent plus difficiles à recruter, mais les CJE, par leur mission, sont des lieux vers lesquels ces jeunes se tournent naturellement afin d'aller chercher de l'aide. En effet, la démarche globale passant notamment par l'approche par l'apprentissage concret permet à tous les jeunes de cheminer à leur rythme vers leur propre objectif. Les CJE ont déjà mis sur pied différents projets qui répondent aux besoins de ces jeunes, et il est important non seulement de les consolider, mais aussi de permettre le développement d'autres projets.

Afin de s'assurer que les jeunes « NEEF » ainsi que les jeunes à risque connaissent les projets qui leur sont destinés, il est capital que les organismes, dont les CJE, puissent utiliser des fonds qui leur sont alloués dans une optique de promotion. Cette diffusion de l'information variera en fonction des jeunes ciblés, des territoires ainsi que de la réalité partenariale développée. En effet, la concertation et le partenariat permettent non seulement de maximiser l'éventail de jeunes qui ont accès à l'information, mais également de déployer un filet de sécurité autour d'eux afin d'éviter leur exclusion sociale.

Recommandation :
Favoriser et assouplir l'accessibilité à des mesures et services qui visent la réussite et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à risque, dont les « NEEF ».

Question 3 : Comment assurer la plus grande participation possible des jeunes issus de l'immigration au marché du travail et comment assurer que leurs compétences seront reconnues et valorisées?

La participation des jeunes issus de l'immigration au marché du travail comporte plusieurs enjeux. Il faut notamment se pencher de façon pressante sur l'accueil des nouveaux arrivants, la reconnaissance des acquis, la francisation, l'accueil des jeunes des minorités visibles et la connaissance du marché du travail québécois.

Si les partenariats et les services ont évolué au fil des ans, une réalité préoccupante vient fragiliser l'accompagnement en emploi des jeunes issus de l'immigration.

Les récentes coupures budgétaires, les dernières réformes du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ainsi que le délestage régional de l'offre de services rendent difficile la participation de ces jeunes à l'emploi.

L'intégration socioprofessionnelle des immigrants a toujours été au cœur de l'intervention des CJE. De plus en plus, ceux-ci interviennent avec les nouveaux arrivants et les jeunes issus des communautés culturelles. L'offre de services de plusieurs CJE tend à s'adapter afin de mieux répondre à leurs besoins. Il est important de s'assurer de leur offrir une réponse adaptée, et ainsi les aider dans leur intégration au sein de la communauté québécoise. Un aspect important de l'intervention auprès des personnes immigrantes est de leur faire découvrir les réalités du marché du travail québécois et les façons de faire pour y accéder. Une des spécificités du marché du travail québécois est la nécessité de développer et d'utiliser un réseau de contacts afin d'augmenter les chances d'accéder à un emploi.

Recommandation :

Reconnaître et soutenir l'approche « inclusive » en intégration socioprofessionnelle des immigrants.

À titre d'exemple, nous considérons important que ces jeunes soient intégrés dans un groupe de chercheurs d'emplois composé de jeunes de divers profils afin de leur permettre de se bâtir un réseau de contacts.

La connaissance du marché du travail québécois est déterminante pour une intégration et un maintien en emploi des jeunes nouveaux arrivants. Les employeurs ont également besoin d'être accompagnés afin de favoriser une intégration harmonieuse. Les attentes des employeurs et la culture du milieu de travail sont alors, en soi, des apprentissages à faire. C'est pourquoi une majorité de CJE offrent des ateliers en lien avec ce thème dans le but de permettre aux jeunes de comprendre les réalités différentes.

Le Projet Visa pour l'emploi du CJE Bourassa-Sauvé en est un bel exemple. Il s'agit d'un service conçu spécialement pour les jeunes immigrants de 18 à 35 ans afin de les aider à mieux connaître et intégrer le marché du travail québécois. Le CJE offre le soutien dans le processus de reconnaissance des acquis et des diplômes. Le transfert de compétences dans un milieu correspondant aux champs d'intérêt professionnels de la personne est privilégié. De plus, les intervenants aident la personne à mieux comprendre la réalité du marché du travail et à s'y insérer.

En ce qui a trait à la reconnaissance des compétences des jeunes issus de l'immigration, la reconnaissance des diplômes et de leur équivalence avec les diplômes québécois et canadiens est un élément critique de leur intégration au marché du travail. Actuellement, il existe un service de reconnaissance par le gouvernement du Québec, intitulé *L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec*⁶². Il s'agit d'un avis d'expert délivré par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dont la prémisse est de limiter les délais de reconnaissance des diplômes.

62. Immigration, Diversité et Inclusion Québec. 2015. *Obtenir une évaluation comparative*. (En ligne)
<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative/index.html> (Page consultée le 23 juin 2015)

Recommandation :

Consolider et développer les partenariats et mesures afin de permettre au plus grand nombre possible de jeunes issus de l'immigration d'intégrer un emploi pour lequel ils sont qualifiés.

Question 4 : Quels sont les rôles respectifs du gouvernement, des acteurs du secteur privé et des établissements collégiaux et universitaires pour encourager la conciliation entre la famille et le travail ou les études?

Nous sommes d'avis que des efforts doivent être déployés pour permettre la conciliation famille-travail-études (CFTE), un enjeu majeur de cette nouvelle Politique jeunesse. D'ailleurs, cette réalité touche de très près les CJE, qui offrent aux jeunes qui les fréquentent ainsi qu'à leurs employés plusieurs solutions permettant de concilier famille, travail et études.

À cet égard, plusieurs CJE interviennent en matière de conciliation famille-travail-études chez les jeunes. En effet, ces programmes permettent de conscientiser ces derniers quant aux impacts d'un trop grand nombre d'heures de travail sur leur parcours scolaire. De plus, les intervenants des CJE travaillent de concert avec les entreprises afin de sensibiliser leurs dirigeants à ce phénomène, car une bonne conciliation famille-travail-études favorise la persévérance scolaire des jeunes.⁶³

En plus du rôle d'accompagnement des jeunes, les CJE doivent être un modèle en matière de CFTE auprès de leurs jeunes professionnels. Le CJE Maskinongé a notamment remporté un prix Reconnaissance du ministère de la Famille, qui souligne les pratiques exemplaires de l'organisme en matière de conciliation travail-famille.⁶⁴

Le gouvernement a déjà annoncé que la CFTE faisait partie de ses priorités en mettant en place deux programmes : les services de garde à contribution réduite et le Régime québécois d'assurance parentale. Maintenant, le rôle spécifique du gouvernement est de développer et déployer une politique claire de CFTE dans le but de sensibiliser les institutions, les entreprises, les organismes, le milieu et la population en général à ces réalités. De plus, cette politique devra inclure des moyens concrets qui seront destinés aux différents acteurs. Afin de s'assurer de bien répondre aux besoins des jeunes, le gouvernement devra s'inspirer des différents programmes développés et consulter des organismes.

63. Equitemontreal.ca. 2015. Historique - *Équi T-É Montréal*. (En ligne)

<http://equitemontreal.ca/fr/equi-t-e-montreal/historique/> (Page consultée le 23 juin 2015)

64. Réunir Réussir. 2013. Les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. (En ligne)

http://www.reunirreussir.org/pdf/doc_fiches_pratiques_determinants.pdf

(Page consulté le 15 juillet 2015)

Afin de s'assurer que l'information relative à la conciliation travail, famille et études soit diffusée à tous les acteurs que cet enjeu concerne, les organismes, les CJE notamment, ainsi que les entreprises privées et les institutions, devront déployer des actions facilitant la transmission de l'information.

Il est donc important de diffuser l'information aux jeunes fréquentant les CJE, aux organismes, aux entreprises privées et aux institutions scolaires et gouvernementales par l'entremise des intervenants terrain présents dans ces milieux.

Nous nous reconnaissons non seulement comme un des acteurs clés dans la transmission de l'information, mais aussi dans l'application d'une telle politique. En effet, les CJE s'assurent de répondre aux besoins des jeunes dans leur globalité. Ceci implique que les CJE sensibilisent les jeunes à l'importance d'une conciliation travail-famille-études la plus harmonieuse possible, et ce, dans le but de minimiser les impacts sur leur insertion socioprofessionnelle.

Le Centre d'Étude des COnditions de vie et des BESoins de la population (ÉCOBES) est un organisme dédié à la recherche en sciences sociales appliquées rattaché au Cégep de Jonquière. Ce centre a développé une trousse sur la conciliation études-travail dont l'objectif est de mieux outiller, à l'échelle provinciale, les intervenants du secteur communautaire, du milieu de l'éducation, de la santé et des services sociaux relativement à la problématique du cumul études-travail. Plus spécifiquement, cet outil permet aux étudiants travailleurs de 12 à 24 ans d'obtenir un diagnostic sur leur situation scolaire, sur leur travail et sur leur santé en plus de bénéficier de conseils pratiques selon leur condition. Ce projet s'appuie notamment sur les recherches sur la santé et la sécurité des étudiants travailleurs effectuées par ÉCOBES en partenariat avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).⁶⁵ Cette trousse devrait donc faire partie des initiatives soutenues par le gouvernement en matière de conciliation travail, famille, études.

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a réalisé un document intitulé *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé...* Dans ce document, il est mentionné que « les encadrements institutionnels et étatiques sont surtout conçus en fonction d'un rapport aux études traditionnelles... »⁶⁶ Il est donc important de revoir les encadrements proposés en fonction des nouvelles réalités des jeunes.

65. Cégep de Jonquière. 2015. Enjeux et défis de la conciliation études-travail des élèves montréalais. (En ligne) <http://ecobes.cegepjonquiere.ca/projets-en-education.html> (Page consultée le 22 juin 2015)

66. Conseil supérieur de l'éducation. 2013. *Comment l'état et les établissements universitaires abordent-ils les réalités étudiantes actuelles?* (En ligne) <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/EtudesRecherches/50-2101.pdf> (Page consultée le 23 juin 2015)

Recommandation :

Déployer une politique en matière de conciliation travail-famille-études claire et adaptée à la réalité actuelle des jeunes, et inspirée par les projets et initiatives déjà implantés qui ont du succès.

Question 5 : Quels sont les meilleurs moyens de développer l'employabilité des jeunes?

D'entrée de jeu, l'accessibilité aux services d'employabilité à tous les jeunes, peu importe leur statut socioéconomique, est nécessaire. Dans le contexte démographique et économique actuel, le Québec n'a pas les moyens d'échapper un seul jeune apte à l'emploi. Il s'agit ici de tous les jeunes aptes au travail et non pas uniquement des jeunes en lien avec des critères paramétrés d'admissibilité. Pour ces raisons, nous dénonçons vivement à nouveau les récentes orientations visant à exclure des types de clientèles qu'Emploi-Québec a choisi d'imposer, sans consultation, aux carrefours jeunesse-emploi du Québec.

Recommandation :

Donner à tous les jeunes du Québec l'accès à des services qui répondent à leurs besoins en soutenant les CJE dans leur rôle d'acteur jeunesse incontournable pour les jeunes de leur communauté.

L'expertise jeunesse et la connaissance de la diversité de la réalité des jeunes qualifient l'évaluation des besoins vers un accompagnement gagnant et le succès en emploi du jeune. En approche globale, dans la détermination d'un objectif professionnel, l'évaluation des besoins constitue la première étape du succès et du maintien en emploi du jeune.

Le plan d'action individualisé du jeune doit pouvoir s'ouvrir à une diversité d'accompagnement, de services, de projets novateurs et de partenariats avec le milieu. Les CJE assurent un leadership reconnu et apprécié dans l'élaboration de solutions nouvelles et concertées pour les jeunes qui évoluent avec les jeunes et les réalités du marché du travail.

À la lumière des informations énoncées dans ce document, le RCJEQ et les CJE sont d'avis que le meilleur moyen de développer l'employabilité des jeunes est de s'assurer d'offrir une intervention et un accompagnement fondés sur une approche globale. L'apprentissage concret, notamment par la réalisation de stages ou de plateaux de travail, maximise les chances de succès des jeunes dans leur insertion socioprofessionnelle. Ces deux approches leur permettent de développer des compétences transférables tout en s'assurant de la santé de toutes les sphères de leur vie. Les CJE sont des spécialistes de l'employabilité chez les jeunes, leur expertise développée au fil des années donne des résultats concrets.

De plus, nous croyons qu'avec une expertise entrepreneuriale développée et consolidée dans chaque CJE, les jeunes pourraient non seulement voir croître leurs qualités entrepreneuriales, mais aussi les réelles intentions d'entreprendre. Le développement des qualités entrepreneuriales permet le développement d'aptitudes professionnelles et favorise une meilleure intégration socioprofessionnelle. La croissance des réelles intentions d'entreprendre pourrait notamment pallier le départ massif à la retraite des chefs d'entreprises.

Aussi, nous croyons que l'accès de tous les jeunes à des services d'exploration, d'orientation et d'information scolaire et professionnelle, et ce, peu importe leur statut, permettra de maximiser les chances de réussite de l'intégration socioprofessionnelle des jeunes rencontrés. Rappelons à ce titre que ces services sont offerts par l'ensemble des CJE de la province.

AXE IV : UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

La participation citoyenne des jeunes, leur engagement bénévole et leur contribution à la vie culturelle sont des facteurs importants de cohésion sociale. Cette position est partagée par le RCJEQ et les CJE.

En effet, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de développer des moyens innovants qui permettent aux jeunes de prendre leur place dans la société.

Question 1 : Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années ?

Les priorités énoncées par le gouvernement sont partie prenante du développement de la citoyenneté active et plurielle. Toutefois, nous ajoutons à tout ceci une préoccupation générale qui consiste à rendre plus accessibles aux jeunes les possibilités d'implication citoyenne à l'aide des nouvelles technologies. Pourtant, Internet constitue un moyen rapide pour la jeunesse de s'informer et il serait important de rendre disponible une telle ressource. Une étude d'Oxfam Québec publiée en 2012 révèle d'ailleurs qu'Internet fait partie des conditions gagnantes en vue de mobiliser les jeunes.⁶⁷

Dans un autre ordre d'idée, les priorités énoncées par le gouvernement sont bien connues des CJE. En effet, depuis plusieurs années, différents projets présents dans les CJE contribuent à développer l'intérêt des jeunes à s'impliquer dans la société civile québécoise, telles que les activités de bénévolat (conseil d'administration ou conseil d'établissement) ou encore les Coopératives jeunesse de services (CJS)⁶⁸, que coordonnent plusieurs CJE en région. Les CJS constituent pour les jeunes une excellente occasion de se familiariser avec leur communauté et de fraterniser avec celle-ci, en plus de les inviter à exécuter des menus travaux qui auront des impacts positifs au sein de la population locale.

67. Oxfam Québec. 2015. Internet, un levier pour l'engagement jeunesse, la mobilisation et la solidarité? (En ligne) https://oxfam.qc.ca/rapports/2012-11-20_Internet-un-levier-pour-l-engagement-jeunesse-la-mobilisation-et-la-solidarite (Page consultée le 22 juin 2015)

68. Coopératives jeunesse de services. 2015. (En ligne) <http://www.projetcjs.coop/> (Page consultée le 22 juin 2015)

Les Chantiers urbains sont un autre exemple de projets initiés par les CJE afin de stimuler le développement personnel, social et professionnel des jeunes de 18 à 30 ans. Ces projets pilotés par plusieurs CJE de la région de la Capitale-Nationale favorisent la socialisation des jeunes et leur donnent des moyens concrets pour apprendre à être des citoyens actifs grâce à diverses expériences de travail, de vie de groupe et d'activités culturelles, sportives et de loisir.⁶⁹

Les CJE offrent également différents stages inter-régions et à l'étranger grâce aux partenariats ficelés notamment avec les organismes LOJIQ et Place aux jeunes en région⁷⁰. Plusieurs CJE offrent déjà aux jeunes des occasions de vivre une expérience unique qui pourrait changer leur perception de la vie et leur implication dans la société civile. En collaboration avec les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), des stages sont organisés à l'international. Ces initiatives permettent à plusieurs jeunes inscrits à différents programmes de vivre des expériences uniques, de développer leur confiance en soi, leur capacité d'adaptation et plusieurs compétences transférables sur le marché de l'emploi. Par exemple, au CJE Marguerite-d'Youville, huit jeunes ont pris part au projet Destination Découvertes, qui incluait un stage de trois semaines en réinsertion professionnelle au Costa Rica. Le projet a aidé les jeunes à viser un retour au travail ou la reprise des études. Au final, cinq participants se sont inscrits à l'école, tandis que trois ont plutôt opté pour des démarches en entrepreneuriat. Une soirée de clôture a été organisée à la fin du projet, les jeunes ont exposé les résultats de leur stage, en démontrant le développement des qualités entrepreneuriales et une connaissance du milieu des coopératives.⁷¹

Aussi, plusieurs projets culturels favorisent l'engagement citoyen des jeunes au sein des activités supportées par les CJE. En voici un exemple :

Vocation en art est un projet initié en Montérégie, et présent dans les 16 CJE de cette région, qui offre une tribune aux artistes peintres, dessinateurs et photographes de la relève âgés entre 16 et 35 ans en leur permettant d'exposer leurs œuvres pour une durée de deux mois⁷². Ce projet permet de conscientiser les participants aux réalités de la vocation artistique, tout en leur offrant des outils adéquats afin qu'ils entament une démarche de professionnalisation de leur art. Ce projet a d'ailleurs servi d'inspiration pour le projet *Ose ton talent*⁷³ en France.

69. Ville de Québec. 2015. *Chantiers urbains*. (En ligne)

http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/chantiers/ (Page consultée le 13 juillet 2015)

70. Place aux Jeunes. *Séjours exploratoires*. (En ligne) <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/services> (Page consultée le 23 juin 2015)

71. Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville. 2015. (En ligne) <http://www.cjemy.com/> (Page consultée le 22 juin 2015)

72. Vocation en art!. 2015. (En ligne) <http://vocationenart.com/propos/> (Page consultée le 22 juin 2015)

73. Ose ton Talent ! 2015. (En ligne) <http://www.ml61300.fr/ott.html> (Page consultée le 21 juillet 2015)

Finalement, par l'accompagnement offert par les CJE dans le cadre des mesures IDÉO 16-17 et Jeunes en action, les jeunes rencontrés développent leurs connaissances de leur milieu ainsi que des ressources existantes. Ceci peut se faire dans le cadre des ateliers, du bénévolat ainsi que lors des stages réalisés dans le cadre des mesures. De plus, les ateliers permettent aux jeunes une meilleure compréhension de ce qui les entoure pour ainsi développer leur engagement citoyen.⁷⁴

Recommandation :

Offrir un accompagnement aux jeunes qui souhaitent initier des projets répondant à leurs intérêts et aux besoins de la communauté, et qui visent concrètement le développement de leur citoyenneté active.

En ce sens, les milieux développent des projets dans le but d'aider les jeunes à s'impliquer dans leur communauté. Ces projets émanent des besoins des jeunes rencontrés et sont chapeautés par les CJE. En effet, ceux-ci accompagnent les jeunes dans la réalisation de ces projets en leur offrant notamment des ateliers de sensibilisation, des rencontres leur permettant de travailler leurs difficultés ou encore des ateliers de préparation en vue des actions à poser.

74. Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2013. *Avis du RCJEQ dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse du gouvernement du Québec*. Montréal, Québec. p.123.

Question 2 : L'engagement bénévole ou volontaire est-il susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise?

Pour le RCJÉQ et les CJE, c'est notamment par l'engagement bénévole/volontaire que les jeunes seront encouragés à contribuer à l'essor de la société québécoise. C'est en découvrant plusieurs opportunités que les jeunes voudront changer la société puis s'y investir, et il est donc important de les rendre accessibles. Ces contacts, les jeunes pourront les établir notamment en s'impliquant directement dans des organismes communautaires et des organisations bénévoles de leur communauté.

Au sein des CJE, plusieurs projets et partenariats permettent aux jeunes de valider leurs intérêts et leurs passions. Les carrefours jeunesse développent des activités en lien avec les différentes ressources de leur milieu. Ils élaborent des ententes avec les organismes permettant aux jeunes qui les fréquentent de réaliser différentes activités, mais aussi de faire du bénévolat au sein des ressources existantes.

Mentionnons également que les expériences de bénévolat et de projets font en sorte que les jeunes acquièrent compétences et mettent en pratique leurs qualités entrepreneuriales, qualités indispensables à leur développement, notamment chez les jeunes nouveaux arrivants. Ces qualités sont la créativité, le sens des responsabilités, le leadership, l'autonomie et l'esprit d'équipe. Elles sont essentielles pour toute personne sur le plan de son cheminement personnel et professionnel. Peu importe le parcours de vie choisi, chaque jeune peut développer ces habiletés. C'est en stimulant ce côté intrapreneurial⁷⁵ que le jeune peut prendre davantage conscience de ses capacités, et au final contribuer au développement de la société. Alors que le jeune en est à ses premières expériences de travail dans la vie, l'engagement bénévole ou volontaire est une excellente phase préparatoire au marché du travail, car il peut mettre en action ses qualités entrepreneuriales.

Comme nous l'avons vu à la question précédente, les CJE offrent plusieurs occasions de mentorat et d'expériences de bénévolat. Ils sont également en lien avec diverses organisations qui permettent aux jeunes d'effectuer des stages internationaux.

75. Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2013. *Avis du RCJÉQ dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse du gouvernement du Québec*. Montréal, Québec. p.89.

Le projet *El Paso*, du CJE Arthabaska, est l'un des exemples de projets de mobilité internationale développés dans les CJE. Il permet à plusieurs des jeunes participants de parvenir à obtenir un premier diplôme. L'expérience internationale est une occasion de découvrir leur potentiel, d'apprendre à se connaître, à vivre en groupe et à entrer en contact avec des jeunes d'une autre culture. Après le voyage, deux semaines sont allouées pour faire une rétrospective de l'expérience vécue et les acquis qui en ont découlé afin de permettre aux participants de bien intégrer leurs apprentissages. Par le projet *El Paso*, les participants ont également l'occasion de réintégrer progressivement les études ou le marché du travail. Ce projet est réalisé en partenariat avec Emploi-Québec, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et le chantier démographique de la MRC d'Arthabaska⁷⁶. Ces expériences permettent aux jeunes participants de s'engager dans la société tout en les aidant à trouver leur voie.

Le RCJEQ croit également que les mesures incitatives qui récompensent l'action bénévole des jeunes et le temps qu'ils y consacrent doivent être bonifiées. Ces mesures doivent être instaurées et encouragées dans le parcours scolaire québécois et le réseau communautaire québécois. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, dans un document de soutien produit en 2011, suggère qu'il appartient à l'école de favoriser l'engagement bénévole des élèves en le reconnaissant.⁷⁷

En effet, des étapes sont suggérées pour aider une école à prévoir des modalités de reconnaissance qui prennent en considération l'ordre d'enseignement. Il pourrait être intéressant, par exemple, d'ajouter des unités et des crédits supplémentaires lorsque les jeunes complètent un certain nombre d'heures de bénévolat et d'implication sociale. Une mention au bulletin ou une lettre de recommandation provenant d'un organisme communautaire sont des mesures et des gestes qui donneront une chance additionnelle aux jeunes lors de l'inscription à des études supérieures ou dans les démarches relatives à l'obtention d'un premier emploi.

Même si le taux de participation des jeunes aux élections provinciales s'est stabilisé dans les dernières années, ceux-ci demeurent en général moins intéressés que leurs aînés à exercer leur droit démocratique.⁷⁸ Il est important de se questionner et de prendre position face à ce

76. Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska. *Nos services et projets. El Paso*. (En ligne) <http://goo.gl/r0ZNrC> (Page consultée le 12 février 2014)

77. Éducation, Enseignement supérieur et Recherche Québec. 2015. *Reconnaître l'engagement bénévole des jeunes - Document de soutien*. (En ligne) <http://goo.gl/stlH3U> (Page consultée le 23 juin 2015.)

78. Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Université Laval, *Une nouvelle étude sur la participation*, 29 octobre 2014. (En ligne)

http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/participation2014_version_finale.pdf
(Page consultée le 22 juin 2015)

timide engagement. Une étude du Directeur général des élections du Québec, commandée en 2012 auprès de l'Institut du Nouveau Monde⁷⁹, suggère notamment que l'engagement politique des jeunes devrait passer par la participation citoyenne. Le RCJÉQ est d'avis que l'expérimentation concrète à l'engagement citoyen des jeunes devrait constituer un des piliers de la prochaine politique jeunesse. C'est notamment par la multiplication des occasions d'échanges intergénérationnelles que les jeunes se réinvestiront dans la société civile.

Recommandation :

Promouvoir l'engagement citoyen comme moyen de réalisation social, personnel et professionnel.

Recommandation :

Soutenir et renforcer les mesures incitatives qui récompensent l'action bénévole des jeunes.

79. Le directeur général des élections du Québec. 2012. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois*. (En ligne) <http://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6438.pdf> (Page consultée le 22 juin 2015)

Question 3 : Quels sont les meilleurs moyens d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations, et quelles sont les tribunes où ce dialogue peut avoir lieu?

Le RCJEQ est convaincu que plusieurs tribunes existent déjà et font un excellent travail afin d'engager et d'encourager un dialogue intéressant entre les générations. En effet, les différentes offres de mentorat, de stages et de bénévolat en place un peu partout dans les organismes permettent de tisser des liens entre les générations.

Le monde de l'entrepreneuriat n'échappe pas à cette nécessité d'encourager et d'outiller la relève entrepreneuriale, alors que plusieurs entrepreneurs devront bientôt passer le flambeau à une autre génération. Il y a tout avantage à favoriser, partout au Québec, le transfert des savoirs grâce aux différentes plateformes de mentorat et d'échanges existantes.

Les différents projets ayant cours dans les CJE sont au nombre des tribunes qui favorisent un échange entre les générations. Plusieurs carrefours jeunesse travaillent déjà en accord avec ce principe. En effet, certains de ces organismes font souvent appel à des personnes retraitées dans le cadre des cuisines collectives, du bénévolat ou encore du programme d'aide aux devoirs. Ces activités permettent un échange intergénérationnel entre la clientèle des CJE et les bénévoles. Les jeunes peuvent ainsi échanger sur leurs visions de la vie et en retirer des apprentissages.

Voici un exemple de projet intergénérationnel piloté par le CJE Charlesbourg-Chauveau, en collaboration avec le CHSLD Champlain des Montagnes.

Dans le cadre d'une activité organisée par l'intervenante IDEO 16-17, des casse-noisettes géants ont été confectionnés sous la forme de vedettes connues par les personnes âgées, c'est-à-dire Elvis Presley, Marilyn Monroe et Charlie Chaplin. Ce projet a été réalisé conjointement avec des personnes âgées du CHSLD Champlain des Montagnes. En plus de cette activité, chaque jeune avait été jumelé avec un(e) résident(e) pour jouer lors de l'activité de bingo de Noël. Ce projet a permis aux jeunes de tisser des liens avec les résidents du CHSLD en plus de les aider à développer des qualités entrepreneuriales, apprendre la gestion de budget et s'assurer du matériel requis pour l'activité.⁸⁰

80. Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau. 2015. (En ligne) <http://cjecc.org/>. (Page consultée le 23 juin 2015)

Par ailleurs, les ASEJ effectuent couramment le recrutement de mentors pour les jeunes aspirants entrepreneurs. En effet, ils font le pont entre la communauté des affaires et le milieu scolaire, facilitant ainsi l'offre de jumelage et le témoignage d'entrepreneurs auprès des jeunes. Ces agents travaillent en collaboration avec les chambres de commerce, notamment en lien avec le programme *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*⁸¹, qui incite les entrepreneurs à témoigner dans les écoles du Québec. Récemment, grâce à un partenariat conclu entre le RCJÉQ et la Fondation de l'entrepreneurship, les ASEJ collaborent afin de diffuser l'offre du programme *Entreprendre, ça te branche*⁸², qui propose plusieurs témoignages de mentors-experts dans le milieu scolaire.

Dans le cadre du programme *Jeunes volontaires*⁸³, une mesure issue d'Emploi-Québec que plusieurs CJE chapeautent, les jeunes travailleurs autonomes sont jumelés à un mentor, souvent issu d'une génération différente, qui les aidera à mener à terme leur projet.

Toutes ces offres d'échanges entre les générations contribuent à réduire les préjugés en plus de favoriser le dialogue et l'acquisition de savoirs et d'expertises.

Recommandation : **Consolider et développer les initiatives favorisant l'entraide intergénérationnelle.**

81. Fédération des chambres de commerce du Québec. *Nos programmes de partenariat*. (En ligne) <http://goo.gl/hFfa9a> (Page consultée le 22 juin 2015)

82. Fondation de l'entrepreneurship. *Entreprendre, ça te branche?* (En ligne) <http://www.entrepreneurship.qc.ca/%C3%A7atebranche> (Page consultée le 19 juin 2015)

83. Katleen Jacques. *L'express*. 2014. *Une jeune auteure produit un premier roman*. (En ligne) <http://goo.gl/UrCZj1> (Page consultée le 22 juin 2015)

D'autre part, en raison des changements démographiques importants qui surviendront au cours des prochaines années, il est également important de laisser une place prépondérante aux jeunes au sein des milieux décisionnels, tels que les conseils d'administration d'organismes communautaires et des entreprises privées, ainsi que sur les instances décisionnelles locales (notamment les municipalités régionales de comté). Les partis politiques, les centrales syndicales, les groupes de pression sont autant d'autres organisations qui peuvent laisser une place prépondérante aux jeunes dans la société québécoise.

Les conseils d'administration des CJE sont un endroit intéressant pour les jeunes désirant s'engager dans une instance décisionnelle. En effet, 41 % des carrefours jeunesse comptent des administrateurs de moins de 35 ans sur leurs conseils d'administration. Il s'agit d'une excellente expérience d'engagement et d'implication citoyenne. En ce sens, les CJE pourraient promouvoir l'engagement citoyen en favorisant et en augmentant considérablement le pourcentage de jeunes administrateurs de moins de 35 ans sur leurs conseils d'administration. Aussi, ces organismes reconnaissent l'apport enrichissant sur le plan intergénérationnel par la composition des membres de leur conseil d'administration où l'expertise des administrateurs expérimentés côtoie de jeunes administrateurs.

Question 4 : Comment peut-on valoriser les comportements écoresponsables dans le cadre d'activités bénévoles et volontaires ou d'activités intergénérationnelles?

Le RCJEQ considère que les comportements écoresponsables peuvent être valorisés dans le cadre de toutes les activités bénévoles, volontaires et intergénérationnelles.

Il peut y avoir de la sensibilisation et des actions développées plus spécifiquement pour certaines activités. Par exemple, au sein des CJE, les activités des projets de CJS comportent un certain nombre d'ateliers de sensibilisation, notamment un atelier sur l'écoresponsabilité des coopératives. Il en va de même pour les jeunes participants aux mesures IDEO 16-17 et Jeunes en action, qui sont sensibilisés à l'adoption de comportements écoresponsables.

En ce qui a trait au développement de comportements écoresponsables à plus long terme, il est important de souligner les efforts de plusieurs organismes de sensibilisation, notamment l'organisme Recyc-Québec⁸⁴. Le RCJEQ est d'avis que ces organismes pourraient également développer un aspect jeunesse dans le but de valoriser les comportements écoresponsables chez les jeunes. Puisque la valorisation passe par l'accès à l'information relative aux comportements écoresponsables à adopter, il serait judicieux d'appuyer les efforts des organismes qui effectuent couramment la promotion de comportements écoresponsables, plus particulièrement envers les jeunes.

Finalement, rappelons que le gouvernement du Québec a mis sur pied le Défi de l'environnement dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.⁸⁵ Cette initiative reposait essentiellement sur l'accompagnement de jeunes dans leurs projets environnementaux et dans l'offre de stages environnementaux. Ces deux éléments devraient faire l'objet d'une évaluation et pourraient être intégrés dans une nouvelle stratégie de promotion des comportements écoresponsables auprès des jeunes.

84. Recyc-Québec. 2012. (En ligne.) <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp> (Page consultée le 22 juin 2015)

85. Secrétariat à la jeunesse. 2015. *Défi de l'environnement*. (En ligne) <http://www.saj.gouv.qc.ca/strategie/defi-environnement/index.asp>. (Page consultée le 22 juin 2015)

Recommandation :

Développer et consolider les actions et projets visant à valoriser les comportements écoresponsables.

Question 5 : Quels sont les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes?

Le RCJÉQ considère que l'ensemble des moyens évoqués dans les questions précédentes encouragent l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle chez les jeunes. En plus de tous les efforts qui pourraient être consentis par le gouvernement et par l'ensemble de la société civile, ce sont les jeunes eux-mêmes qui devront trouver la voie de leur engagement personnel et professionnel. C'est en les écoutant activement, en leur proposant une offre de bénévolat adaptée à leurs ambitions et en les consultant à propos de leur vision de la société civile que nous serons en mesure de susciter leur engagement.

En considérant les diverses offres de mentorat, de stages et d'activités favorisant l'engagement et le bénévolat chez les jeunes, les CJE viennent insuffler un vent de dynamisme et renforcer les démarches initiées par les jeunes. Les différentes mesures déployées dans les CJE, telles que Jeunes volontaires, IDÉO 16-17 et Jeunes en action, constituent un soutien important pour les jeunes Québécois désirant développer leur engagement citoyen. Les partenariats développés avec les organismes tels que LOJIQ et Place aux jeunes en région, sont aussi de bons outils porteurs.

Les mesures incitatives de reconnaissance de participation citoyenne expliquées précédemment permettent de reconnaître et de récompenser les efforts plus substantiels déployés par certains jeunes. Ces récompenses ne doivent toutefois pas devenir une norme et doivent être attribuées dans les cas les plus méritoires. Ultimement, le milieu scolaire peut devenir une force importante de valorisation de l'implication citoyenne, considérant le nombre important d'interlocuteurs adultes qui sont témoins des actions bénévoles et de l'engagement citoyen des jeunes.

Afin de répondre aux besoins futurs de main-d'œuvre et d'entrepreneurs, nous sommes d'avis que les tribunes et plateformes d'échanges en vue de tisser des liens intergénérationnels doivent être multipliées et valorisées partout au Québec. En effet, nous entrons dans une ère économique où les jeunes devront rapidement trouver leur voie et identifier leurs intérêts. En ce sens, la préservation de forts liens intergénérationnels est une préoccupation importante pour le RCJÉQ. De multiples tribunes existent actuellement afin de transmettre et de partager les expériences de vie de chacun. Celles-ci devraient tout simplement être renforcées.

Les CJE font partie de ces tribunes et sont prêts à développer de nouvelles synergies avec leurs communautés respectives, afin de permettre à tous les jeunes de bénéficier d'accompagnement, de mentorat, de stages et d'expériences citoyennes enrichissantes.

Recommandation :

Accompagner les jeunes et soutenir le développement de projets citoyens et locaux en lien avec leur communauté.

CONCLUSION

Le RCJEQ et ses membres souhaitent apporter leur contribution en déposant ce mémoire et ainsi pouvoir exposer publiquement leur vision des besoins des jeunes pour les 15 prochaines années.

Toutes les propositions et recommandations du RCJEQ visent à amener les jeunes à bien vivre les transitions vers l'autonomie personnelle, professionnelle et citoyenne, à démarrer des projets de vie et à s'engager vers le développement de leur communauté. Toutes les actions mises en place devront mener vers la réussite de tous les jeunes, et ce, sans aucune discrimination, afin qu'ils aient une chance équitable de trouver leur place dans la société québécoise et contribuer par l'apport de leur potentiel en devenant des citoyens critiques, actifs et responsables.

De plus, nous réitérons la volonté du RCJEQ et des CJE à contribuer, de concert avec le gouvernement du Québec, à co-construire une vision commune et novatrice répondant aux besoins des jeunes du Québec.

Le RCJEQ a la conviction que la prochaine politique de la jeunesse consolidera les projets développés dans les carrefours jeunesse-emploi, qui s'inscrivent dans les quatre axes d'intervention, et qu'avec une vision actuelle de la réalité des jeunes, elle permettra aux CJE de maximiser leur capacité d'innovation et rendre accessible leur expertise jeunesse développée au fil des ans à un plus grand nombre de jeunes de 16 à 35 ans.

En effet, les CJE sont incontournables dans leur milieu, ils sont des carrefours autour desquels gravitent de nombreux partenaires dans des secteurs aussi variés que l'employabilité, l'éducation, la santé et les services sociaux, l'entrepreneuriat, l'emploi et le volontariat.

Il faut bâtir des cheminements pour favoriser le succès des jeunes du Québec à obtenir un emploi ou un diplôme, à démarrer leur propre entreprise. Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de le faire en élaborant des projets et des activités adaptées à chacun d'eux. N'est-ce pas là la raison d'être des carrefours jeunesse-emploi?

Il faut faire de la place pour chaque jeune. Il faut que chaque jeune trouve sa place. Il faut bâtir pour eux des voies de succès. Le faire en proposant des projets, des activités qui ont été conçus pour chacun d'eux.

RECOMMANDATION PHARE DU RCJEQ

Donner à tous les jeunes du Québec l'accès à des services qui répondent à leurs besoins en soutenant les CJE dans leur rôle d'acteur jeunesse incontournable pour les jeunes de leur communauté.

AXE I : DE SAINES HABITUDES DE VIE

Assurer l'accessibilité aux services de santé pour tous les jeunes, et ce, malgré les restructurations administratives des services publics.

Permettre aux jeunes de vivre des réussites, par des projets et des activités, d'acquérir des connaissances et des outils pour identifier les comportements à risque et néfastes sur leur santé globale et être en mesure, comme personne ayant un lien de confiance significatif avec ces jeunes, de les accompagner vers des ressources appropriées en fonction de leurs besoins.

Développer des programmes d'accompagnement qui favorisent un retour à la santé des jeunes et des stratégies de sensibilisation concernant leurs différents comportements à risque.

Favoriser, afin de soutenir le filet de sécurité autour du jeune, une diversité de moyens, de partenariats et de formations touchant les relations interpersonnelles harmonieuses.

Renforcer, en tenant compte des changements des différentes instances, le réseau de partenaires et de professionnels de la santé afin d'effectuer des passerelles et des références pour mieux répondre aux besoins des jeunes.

Reconnaître et renforcer le rôle clé des CJE dans la prévention, la sensibilisation et la promotion de la santé et des saines habitudes de vie chez les jeunes.

AXE II : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE

Assurer les services spécialisés dans les écoles afin d'offrir aux jeunes vivant avec des troubles d'apprentissage le support professionnel nécessaire.

Accompagner les jeunes dès le début de l'adolescence, soit élargir le groupe d'âge.

Avec la préoccupation que tous les jeunes du Québec persévèrent dans leur projet scolaire, il est essentiel que l'ensemble des partenaires scolaires et du milieu consolident leur partenariat pour faire en sorte que tous les jeunes soient outillés pour réussir leur parcours vers la diplomation.

Faciliter le développement d'initiatives des CJE favorisant les méthodes d'apprentissage dites « alternatives ».

Reconnaître la conciliation travail-famille-études comme un facteur favorisant la persévérance scolaire.

Renforcer les partenariats en consolidant et développant des actions visant à permettre aux jeunes à risque de décrocher ou aux jeunes décrocheurs scolaires et/ou sociaux de redécouvrir le goût d'apprendre et de leur donner les moyens de le faire jusqu'à la diplomation.

Favoriser la mise sur pied de projets en milieu scolaire et hors du milieu scolaire visant à favoriser la persévérance scolaire des jeunes.

Créer et maintenir des liens de concertation locaux en persévérance scolaire permettant à tous les acteurs concernés de bien déployer le « filet de sécurité » autour des jeunes.

Il est essentiel de développer une offre d'activités parascolaires variées et accessibles à tous les types de jeunes, incluant ceux qui vivent des difficultés scolaires et à risque de décrochage.

Encourager la reconnaissance et le développement de projets novateurs et stimulants auprès des jeunes dans les communautés, dont les écoles secondaires.

Permettre à tous les jeunes hors du milieu scolaire de prendre part à des projets ou des mesures les aidant à obtenir des expériences qualifiantes sur le marché du travail.

AXE III - DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

Développer de nouveaux projets d'empowerment jeunesse, de nouveaux outils et soutenir les jeunes entrepreneurs de manière plus concrète en les accompagnant dans le prédémarrage, notamment.

Consolider et développer les initiatives de mobilités régionales, interrégionales et internationales.

Consolider et développer le rapprochement entre les CJE et/ou autres organismes avec les employeurs afin de favoriser le transfert de connaissances et du savoir-faire, et de donner une première expérience en emploi aux jeunes.

Renforcer l'accompagnement des jeunes en entreprise afin de favoriser leur maintien en emploi.

Développer et consolider l'expertise entrepreneuriale dans chaque CJE.

Favoriser et assouplir l'accessibilité à des mesures et services qui visent la réussite et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à risque, dont les « NEEF ».

Reconnaître et soutenir l'approche « inclusive » en intégration socioprofessionnelle des immigrants.

Consolider et développer les partenariats et mesures afin de permettre au plus grand nombre possible de jeunes issus de l'immigration d'intégrer un emploi pour lequel ils sont qualifiés.

Déployer une politique en matière de conciliation travail-famille-études, claire et adaptée à la réalité actuelle des jeunes, et inspirée par les projets et initiatives déjà implantés qui ont du succès.

Donner à tous les jeunes du Québec l'accès à des services qui répondent à leurs besoins en soutenant les CJE dans leur rôle d'acteur jeunesse incontournable pour les jeunes de leur communauté.

AXE IV : UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

Offrir un accompagnement aux jeunes qui souhaitent initier des projets répondant à leurs intérêts et aux besoins de la communauté, et qui visent concrètement le développement de leur citoyenneté active.

Promouvoir l'engagement citoyen comme moyen de réalisation social, personnel et professionnel.

Soutenir et renforcer les mesures incitatives qui récompensent l'action bénévole des jeunes.

Consolider et développer les initiatives favorisant l'entraide intergénérationnelle.

Développer et consolider les actions et projets visant à valoriser les comportements écoresponsables.

Accompagner les jeunes et soutenir le développement de projets citoyens et locaux en lien avec leur communauté.

BIBLIOGRAPHIE

1. Alternative Suspension. 2015. (En ligne)
<http://alternativesuspension.ca/> (Page consultée le 25 juin 2015)
2. Aqeta.qc.ca. 2015. *Persévérance scolaire et troubles d'apprentissage: et si chacun faisait sa part?* (En ligne) <http://goo.gl/fA95sl> (Page consultée le 25 juin 2015)
3. Arrondissement.com. 2015. *Deux écoles estivales pour une jeunesse plus robuste à Montréal-Nord.* (En ligne) <http://goo.gl/ANjXae> (Page consultée le 25 juin 2015)
4. Blouin K et al. Québec. Institut national de santé publique du Québec. Direction des risques biologique et de la santé au travail. 2012. Rapport intégré : épidémiologie des infections transmises sexuellement et par le sang au Québec. 173 pages.
5. Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska. *Nos services et projets. El Paso.* (En ligne)
<http://goo.gl/r0ZNRc> (Page consultée le 22 juin 2015)
6. Carrefour jeunesse-emploi d'Autray-Joliette. 2015. *Rapport annuel 2014-2015.* (En ligne)
<http://carrefourjeunesseemploi.org/PDF/Rapportannuel2014-2015.pdf> (Page consultée le 16 juillet 2015)
7. Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau. 2015. (En ligne) <http://cjecc.org/>
(Page consultée le 23 juin 2015)
8. Carrefour jeunesse-emploi Côte-des-neiges. 2015. *Monnaie-Money.* (En ligne)
<http://cjecdn.qc.ca/fr/projets-sp%C3%A9ciaux-jeunesse/monnaie-money> (Page consultée le 22 juin 2015)
9. Carrefour jeunesse-emploi Iberville-Saint-Jean. 2015. (En ligne)
www.cje-isj.com/ (Page consultée le 20 juillet 2015)
10. Carrefour jeunesse-emploi Lac-St-Jean Est/La Bivoie. 2015. (En ligne)
<https://www.facebook.com/CarrefourJeunesseEmploiLacStJeanEst> (Page consultée le 23 juin 2015)
11. Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville. 2015.
(En ligne) <http://www.cjemy.com/> (Page consultée le 22 juin 2015)
12. Carrefour jeunesse-emploi Mékinac. 2015. (En ligne)
<http://www.cjemekinac.org/> (Page consultée le 25 juin 2015)

13. Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog. 2013. *Visite de Léo Bureau Blouin au CJE*. (En ligne) <http://www.cjememphremagog.qc.ca/index.php/fr/blogg/item/19-visite-de-l>. (Page consultée le 25 juin 2015)
14. Carrefour jeunesse-emploi Rouyn Noranda. (En ligne) http://www.crj-at.qc.ca/SERVICES_PARLONS_ARGENT (Page consultée le 29 juillet 2015)
15. Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest. 2015. <http://www.cjeso-mtl.org/> (Page consultée le 23 juin 2015)
16. Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Université Laval, *Une nouvelle étude sur la participation*, 29 octobre 2014. (En ligne) http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/participation2014_version_finale.pdf (Page consultée le 22 juin 2015)
17. Cégep de Jonquière. 2015. *Enjeux et défis de la conciliation études-travail des élèves montréalais*. (En ligne) <http://ecobes.cegepjonquiere.ca/projets-en-education.html> (Page consultée le 22 juin 2015)
18. Cervera, Méline. Defalvard, Hervé. 2011. *Accompagnement dans et vers l'emploi*. (En ligne) <http://travailemploi.revues.org/3482> (Page consultée le 23 juin 2015)
19. Comité consultatif Jeunes. 2014. *Avis sur la relève des jeunes dans les organisations (attraction, rétention, formation)*. (En ligne) <http://ccjeunes.org/avis-sur-la-releve-des-jeunes-dans-les-organisations--78> (Page consultée le 16 juillet 2015)
20. Conseil québécois du loisir. 2012. *L'impact du loisir sur la persévérance et la réussite scolaire*. (En ligne) http://www.loisirquebec.com/uploads/Biblio_perseverance.pdf (Page consultée le 25 juin 2015)
21. Conseil supérieur de l'éducation. 2013. *Comment l'état et les établissements universitaires abordent-ils les réalités étudiantes actuelles?* (En ligne) <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/EtudesRecherches/50-2101.pdf> (Page consultée le 23 juin 2015)
22. Coopératives jeunesse de services. 2015. (En ligne) <http://www.projetcjs.coop/> (Page consultée le 22 juin 2015)
23. CSST. *Portrait des jeunes travailleurs de 24 ans ou moins*. 2013. (En ligne) http://www.csst.qc.ca/publications/300/Documents/DC300_1018web.pdf (Page consultée le 3 juillet 2015)
24. Denis Jeffrey. 2011. *Souffrances des enseignants*. (En ligne) http://www.cirp.uqam.ca/documents%20pdf/collectifs/5_DenisJeffrey.pdf (Page consultée le 25 juin 2015)

25. Document d'études-Dares. 2014. *Le modèle dual allemand*. (En ligne) http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DE_185.pdf (Page consultée le 26 juin 2015)
26. EducPros.fr. 2015. *Les fablabs ou la pédagogie de la bidouille*. (En ligne) <http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/fablabs-la-pedagogie-de-la-bidouille.html>. (Page consultée le 16 juillet 2015)
27. Éducation Canada. 2015. *Comment favoriser la persévérance scolaire : l'avis d'intervenants*. (En ligne) <http://goo.gl/7qmNkZ> (Page consultée le 23 juin 2015)
28. Éducation, Enseignement supérieur et Recherche Québec. 2015. *Agir autrement*. (En ligne) <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/integration/milieus-defavorises/agir-autrement/> (Page consultée le 23 juin 2015)
29. Éducation, Enseignement supérieur et Recherche Québec. 2015. *Reconnaître l'engagement bénévole des jeunes - Document de soutien*. (En ligne) <http://goo.gl/stlH3U> (Page consultée le 23 juin 2015)
30. Equitemontreal.ca. 2015. *Historique - Équi T-É Montréal*. (En ligne) <http://equitemontreal.ca/fr/equi-t-e-montreal/historique/> (Page consultée le 23 juin 2015)
32. European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions. 2012. *NEETs Young people not in employment, education or training: Characteristics, costs and policy responses in Europe*. (En ligne) <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1254.htm>. (Page consultée le 26 juin 2015)
33. Fédération des chambres de commerce du Québec. *Nos programmes de partenariat*. (En ligne) <http://goo.gl/hFfa9a> (Page consultée le 22 juin 2015)
35. Fondation de l'entrepreneurship. 2015. *Indice entrepreneurial québécois*. (En ligne) <http://www.entrepreneurship.qc.ca/recherches-et-analyses/indice-entrepreneurial-quebecois> (Page consultée le 22 juin 2015)
36. Fondation de l'entrepreneurship. *Entreprendre, ça te branche?* (En ligne) <http://www.entrepreneurship.qc.ca/%C3%A7atebranche> (Page consultée le 19 juin 2015)
37. Gouvernement du Québec. 2011. *Document d'appui à la réflexion; L'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail : une contribution au développement du Québec*. (En ligne) http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/AFE_consultation_regionales.pdf (Page consultée le 25 juin 2015)

38. Immigration, Diversité et Inclusion Québec. 2015. Obtenir une évaluation comparative. (En ligne.) <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative/index.html>. (Page consultée le 23 juin 2015)
39. Institut de la statistique du Québec. 2014. Regard statistique sur la jeunesse - état et évolution de la situation des Québécois âgés de 15-29 ans de 1996 à 2012.
40. Institut de la statistique du Québec. 2013. Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2002-2012. (En ligne) <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/annuaire-v09.pdf> (Page consultée le 23 juin 2015)
41. Jamet Émilie, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. 2009. *Le rôle du sentiment d'appartenance dans les parcours migratoires des jeunes de petites villes et milieux ruraux au Canada*. (En ligne) <http://uqat.ca/chairedesjardins/medias/uploads/misc/Partie2MemoireJamet.pdf>. (Page consultée le 16 juillet 2015)
42. Jarvis, P. (1983). *Adult and continuing education: Theory and practice*. London (UK): Croom Helm.
43. Katleen Jacques. L'express. 2014. *Une jeune auteure produit un premier roman*. (En ligne) <http://goo.gl/UrCZj1> (Page consultée le 22 juin 2015)
45. Lacroix Marie-Ève et Potvin Pierre, 2014. (En ligne) *Le décrochage scolaire*. (En ligne) <http://rire.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/Le-d%C3%A9crochage-scolaire.pdf> (Page consultée le 25 juin 2015)
46. Le directeur général des élections du Québec. 2012. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois*. (En ligne) <http://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6438.pdf> (Page consultée le 22 juin 2015)
47. L'Hebdo du St-Maurice. 2014. *Une confiance en soi accrue*. (En ligne.) <http://www.lhebdodust-maurice.com/Communaute/2014-04-22/article-3697462/Une-confiance-en-soi-accrue/1> (Page consultée le 23 juin 2015)
48. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2013. *Contrer le décrochage à la fin du secondaire*. (En ligne) <http://goo.gl/CM48Xm> (Page consultée le 23 juin 2015)
49. Ministère de l'Éducation, d. 2015. Résultats de la recherche. (En ligne) *Taux de décrochage annuel*. <http://goo.gl/5YYMOt> (Page consultée le 26 juin 2015)

50. Montréal pour l'entrepreneurship. *Projet de sensibilisation à l'entrepreneurship d'ici et d'ailleurs!* (En ligne.) <http://montreal4entrepreneurship.net/> (Page consultée le 23 juin 2015)
51. Ose ton Talent! 2015. (En ligne)
<http://www.ml61300.fr/ott.html> (Page consultée le 21 juillet 2015)
52. Oser-Jeunes. 2015. *Certification Oser-Jeunes*. (En ligne) <http://www.oser-jeunes.org/> (Page consultée le 25 juin 2015)
53. Oxfam Québec. 2015. Internet, un levier pour l'engagement jeunesse, la mobilisation et la solidarité? (En ligne) <https://goo.gl/Cet9mg> (Page consultée le 22 juin 2015)
54. Participation des immigrants au marché du travail en 2009. Institut de la statistique du Québec.
55. Place aux Jeunes. Séjours exploratoires. (En ligne) <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/services> (Page consultée le 23 juin 2015)
56. Québec. Ministère de la Famille. 2013. *La ministre Nicole Léger souligne les pratiques exemplaires du Carrefour jeunesse-emploi MRC Maskinongé en matière de conciliation travail-famille*. (En ligne) <http://goo.gl/oVzeOE> (Page consultée le 23 juin 2015)
57. Québec. Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. 2009. *L'école, j'y tiens!* (En ligne) <http://goo.gl/i5KpZ1> (Page consultée le 23 juin 2015)
58. Québec. Institut national de santé publique du Québec. 2012. *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes Québécois, Conséquences et facteurs associés*.
59. Québec. Institut de la statistique du Québec. 2013. *L'enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. (En ligne) <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/adaptation-sociale/sante-jeunes-secondaire2.pdf> (Page consultée le 26 juin 2015)
60. Rapport annuel du CJE Saint-Laurent, 2014-2015, page 7.
61. Recyc-Québec. 2012. (En ligne) <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/accueil.asp>. (Page consultée le 22 juin 2015)
62. Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2000. *Vers une politique jeunesse québécoise*. Montréal, Québec.
63. Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec. 2013. *Avis du RCJEQ dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse du gouvernement du Québec*. Montréal, Québec.

64. Réunir Réussir. 2013. *Les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*. (En ligne) http://www.reunirreussir.org/pdf/doc_fiches_pratiques_determinants.pdf (Page consulté le 15 juillet 2015)
65. Secrétariat à la jeunesse. 2015. Défi de l'environnement. (En ligne.) <http://www.saj.gouv.qc.ca/strategie/defi-environnement/index.asp>. (Page consultée le 22 juin 2015)
66. Secrétariat à la jeunesse. 2015. *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse, Document de consultation*. (En ligne) <http://www.saj.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>. (Page consultée le 29 juin 2015)
67. Services aux jeunes | Carrefour jeunesse-emploi de Laval. 2015. (En ligne) <http://www.cjelaval.qc.ca/jeunes/services-aux-jeunes/> (Page consultée le 25 juin 2015)
68. Soyons compères. 2015. *Les déterminants de la persévérance scolaire*. (En ligne) <http://goo.gl/5T8VSM> (Page consultée le 16 juillet 2015)
69. Statistique Canada. 2015. Information sur la population active. (En ligne) <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-001-x/2015006/t008-fra.pdf> (Page consultée le 16 juillet 2015)
70. TVA Nouvelles. 2012. *Un jeune dysphasique au sommet du Kilimandjaro*. (En ligne) <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/quebec/archives/2012/12/20121210-191200.html> (Page consultée le 25 juin 2015)
71. Université de Sherbrooke. 2015. Stages en régimes coop : l'expérience commence ici! (En ligne) <http://www.usherbrooke.ca/premier-cycle/stages-coop/> (Page consultée le 25 juin 2015)
72. Ville de Québec. 2015. *Chantiers urbains*. (En ligne) http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/chantiers/ (Page consultée le 13 juillet 2015)
73. Vocation en art! 2015. (En ligne) <http://vocationenart.com/propos/> (Page consultée le 22 juin 2015)

